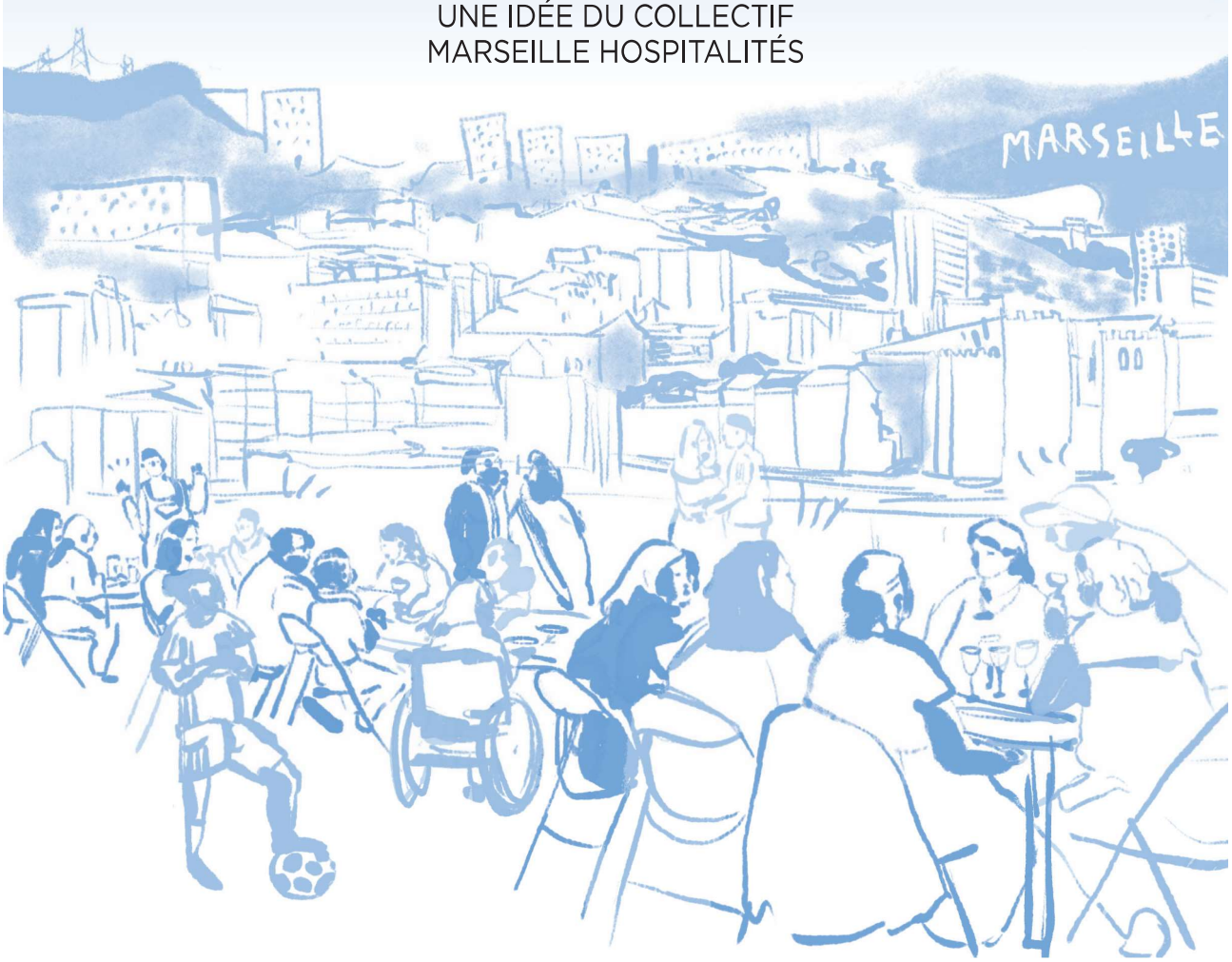
L'ECHO touristique
INNOVER / DÉCRYPTER / CONNECTER

HORS-SÉRIE
2E TRIMESTRE 2025

HORS-SÉRIE

COMMENT FAIRE UNE VILLE HOSPITALIÈRE ?

UNE IDÉE DU COLLECTIF
MARSEILLE HOSPITALITÉS



LECHOTOURISTIQUE.COM

SOMMAIRE

4 **INTRODUCTION**
Marseille HospitalitéS

05 **TRIBUNE**
Il fut joli le mois de mai 2022

8 **ATELIER**
L'accueil est déjà un soin

10 **TRIBUNE**
"Should I Stay or Should I Go ?" Loyauté, protestation et défection dans le secteur du tourisme

14 **ATELIER**
Politique publique et tourisme social, d'hier à aujourd'hui

16 **TRIBUNE**
L'âge de l'hôte et de l'otium

19 **ATELIER**
L'hospitalité à la marge, les défis de l'accueil social à Marseille

21 **TRIBUNE**
Sommes-nous hospitaliers ? Partie 1

24 **TRIBUNE**
Sommes-nous hospitaliers ? Partie 2

27 **ATELIER**
Venir travailler à Marseille : des parcours inégaux

29 **TRIBUNE**
Marseille hospitalière ? Refonder le tourisme depuis l'hospitalité

33 **TRIBUNE**
Accueillir la donnée touristique, regarder ce que l'on voit

36 **TRIBUNE**
Que faire du milliard d'euros ? Réflexions pour une taxe de séjour hospitalière

40 **TRIBUNE**
« Le divin loisir long » : vacances, vacanze, vacaciones, vakantie

43 **CONCLUSION**
Vers une Marseille hospitalière !



« UN TOURISME INCLUSIF, VRAIMENT ? »

Sur le papier, le tourisme inclusif vise à rendre les voyages accessibles à tous, quels que soient les handicaps, les revenus, les origines ou les profils. Ce qui implique des aménagements, une formation du personnel et des politiques équitables pour permettre à chacun de profiter des activités touristiques.

En réalité, le tourisme inclusif est souvent abordé par deux grands prismes : le tourisme et le handicap d'une part, le tourisme social d'autre part.

Sur le premier angle, l'association Tourisme & Handicaps effectue un travail remarquable. Via Atout France, le ministère en charge du Tourisme gère désormais le label d'accessibilité, en partie adopté par le secteur. Au chapitre du tourisme social, il répète à l'envi que le sujet est primordial. Mais au-delà des discours et des postures, la France n'œuvre pas assez en la matière, même si des organismes très engagés y travaillent. En témoigne le taux de non-départ en vacances, qui stagne à 40 % depuis vingt ans, dont la moitié pour des raisons financières.

Un autre sujet reste absent - ou presque - du débat public sur le tourisme inclusif. Il s'agit de la prise en compte des « personnes de passage » - en dehors des touristes - qu'accueillent notamment les hôtels. Travailleurs et autres étudiants sont souvent oubliés dans les stratégies touristiques, comme s'ils étaient invisibles. C'est ce qu'expliquent avec force et passion Saskia Cousin et Prosper Wanner, depuis quelques années, dans les tribunes qu'ils cosignent dans L'Écho touristique. Saskia, en tant que professeure de sociologie, Prosper, maître de conférences en médiation culturelle, nous ouvrent les yeux sur le manque patent d'inclusivité qui en résulte. Même si, lentement mais sûrement, les lignes bougent.

Dans ce hors-série de L'Écho touristique, nous avons rassemblé leurs tribunes et les ateliers récemment réalisés par le collectif Marseille HospitalitéS pour explorer des pistes menant à un tourisme plus respectueux de tous les publics, notamment les plus fragiles.

J'en profite pour remercier notre secrétaire de rédaction Dominique Pourrias et notre maquettiste Kévin Fontaine pour leur engagement sans faille.

Bonne lecture.

Linda Lainé, rédactrice en chef
@Linda_Laine

© Alexandre Nestora

L'ECHO touristique

Magazine édité par EVENTIZ
12, rue du Helder - 75009 Paris
Siège social : 38, avenue de l'Opéra
75002 Paris
N° TVA intracommunautaire :
FR77984980540
RCS Paris B 984 980 540
Tel : 00 33 (1) 55 35 34 43

www.lechotouristique.com

• **Éditeur:**
Christian Sabbagh
• **Directeur de la publication** :
Guillaume Poulain

RÉDACTION.
• **Rédactrice en chef :**
Linda Lainé 01 55 35 38 90
• **Rédaction** :
Florian De Paola 01 55 35 38 94
David Savary, Pierre Georges

RÉALISATION.
• **Secrétaire de rédaction** :
Dominique Pourrias
• **Maquettiste**: Kévin Fontaine
• **Direction artistique :** Julie Clerget

SERVICE FINANCIER.
comptabilite@eventiz.biz

PUBLICITÉ.
• **Directrice des ventes :**
Carole Mouvet 01 55 35 38 95
• **Chef de publicité :**
Yaroslav Romanskyy 06 26 15 35 23

• **Tarifs abonnements France (TVA 2,1 % incluse)**
• 1 an **standard** : 179 € TTC
• 1 an **étudiants:** 69 € TTC
Étranger : nous consulter
• Pour la CEE préciser le numéro de TVA intracommunautaire • Règlement à l'ordre d'**Eventiz** • Sauf stipulations contraires, tout document, reproduction, cliché ou photo, confié à Eventiz, devra être libre de toute contrainte (y compris financière, redevance, droits...) pour lui permettre l'édition sur tout support y compris électronique

• Une publication EVENTIZ - SAS au capital de 100 000 € • Siret 984 980 540 000 12
Code APE : 6630Z
• Dépôt légal à parution. ISSN: 1259 8682
• Impression : Éventail Graphic,
7, rue des Charmeuses, 92370 Chaville.
• Crédit couverture :
© Jeanne Chiche

eventiz

MARSEILLE HOSPITALITÉS

« POUR QUE CHAQUE PERSONNE SE SENTE DÉSIRÉE, ATTENDUE, ET BIENVENUE À MARSEILLE »

Quelles personnes sont de passage à Marseille ? Pourquoi viennent-elles ? Où séjournent-elles ? Nous nous sommes posés ces questions à la suite d'une étude rendue fin 2023 sur les alternatives possibles au projet d'extension de l'aéroport d'Aix-Marseille. Si nous devons pour des raisons climatiques réguler le flux touristique de passagers aériens, qui d'autre pourrait venir le remplacer ?

À notre grand étonnement, il existe peu de données sur les personnes de passage à Marseille en dehors des touristes tout comme sur leur impact local. Combien sont-elles ? Qui les fait venir ? Quelle est leur influence sur l'économie locale, le cadre de vie et l'environnement ? Dès le début de notre enquête nous avons fait le constat que de nombreuses personnes les accueillent : résidences étudiantes, foyer de jeunes travailleurs, centre d'accueil des demandeurs d'asile, maison des aidants… Nous avons aussi observé qu'elles sont nombreuses à être hébergées par le secteur touristique. Il existe même des dispositifs spécifiques comme l'hôtel hospitalier qui permet l'accueil en hébergement touristique des patients et de leurs proches.

Enfin, si les données sur leurs impacts sont éparses, elles existent parfois. En 2023, les étudiants ont contribué à l'économie locale à hauteur de 7 700 euros chacun et leur mobilité est quatre fois moins émettrice de CO_2 que celle des habitants.

Si les touristes sont nombreux à Marseille, ce sont ceux qui restent le moins longtemps sur place. In fine, pour chaque touriste présent à Marseille, il y a une personne de passage pour un autre motif. Ce sont les cent mille personnes qui étudient à l'université d'Aix-Marseille, les cent mille visiteurs annuels des hôpitaux publics de Marseille tout comme les personnes en attente de demande d'asile ou encore les travailleurs de passage à Marseille dont personne ne connaît le nombre total : saisonniers, contrats courts, travailleurs détachés, étudiants salariés, apprentis, marins…

Malgré leur nombre, leur importance pour la vie locale et leur impact moindre sur le climat, il existe peu d'offres d'accompagnement des hébergeurs qui souhaitent les accueillir tout comme il existe peu d'informations facilement accessibles pour ces personnes de passage.

Fort de ces constats, nous avons appelé en février 2024 la ville de Marseille à en prendre la mesure pour faire évoluer ses politiques publiques afin que chaque personne se sente désirée, attendue et bienvenue à Marseille. C'est un enjeu à notre portée de dignité humaine comme de justice sociale et climatique. Nous partageons dans ce numéro spécial de L'Écho touristique les résultats de nos premières enquêtes marseillaises ainsi que des réflexions plus globales sur l'hospitalité et l'avenir de l'attractivité des métropoles.

Nous avons décidé de nous donner rendez-vous chaque année pour faire le point sur les hospitalités à Marseille. Bienvenue et bonne lecture.

Marseille Hospitalités



Collectif Marseille HospitalitéS
Juin 2025

TRIBUNE

IL FUT JOLI LE MOIS DE MAI 2022

Saskia Cousin et Prosper Wanner, respectivement professeure de sociologie et doctorant à l'université Paris Nanterre, signent une tribune engagée sur le tourisme et ses efforts nécessaires de verdissement.



© Prosper Wanner

Balade proposée par l'Hôtel du Nord à Marseille.

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

Il fut joli le mois de mai. Les Français goûtent des températures dignes d'un mois de juillet. La pandémie recule en France, les restrictions sanitaires ont presque totalement disparu. Le nouveau clip d'Air France est sublime, les vols sont pleins, partout en Europe.
À Paris, c'est l'euphorie : une hausse de 20 % par rapport à 2019. Les Parisiens, les professionnels et les touristes se réjouissent, en terrasse.
Il fut joli le mois de mai. Les nappes phréatiques ont commencé à se vider dès janvier, avec plusieurs mois d'avance - par manque de pluie depuis septembre, les sols des deux-tiers du territoire français sont classés « secs à très secs » par Météo France.
La guerre est aux portes de l'Europe, les États-Unis viennent de passer le million de morts du Covid-19, Shanghai - 22 millions d'habitants - est reconfinée. Sirotant en terrasse organisée depuis les balcons numériques de la vente à distance, Français, touristes et professionnels se repaissent du joli mois de mai. Enfin, oublier la pandémie et

À LIRE AUSSI

« Tourisme et pandémies », revue Mondes du tourisme (2021), par Saskia Cousin, Anne Doquet, Clara Duterme et Sébastien Jacquot.

« Observation d'une Venise confinée. Le tourisme, pharmakon vénitien, à la fois remède unique, poison addictif et bouc émissaire », revue Mondes du tourisme (2021), par Prosper Wanner.

« L'EMPREINTE MAJEURE EST CELLE DES CATÉGORIES SOCIALES AISÉES ET URBAINES QUI VOYAGENT À L'INTERNATIONAL »

le rapport terrifiant du GIEC, oublier les millions de réfugiés sans passeport adéquat pour rejoindre la foule des terrasses, oublier les tensions électorales présidentielles. Paris en mai fut insouciance : « beau fixe » pour le temps, « beau fixe » pour la fréquentation touristique. Insouciance tellement partagée, tellement compréhensible. Et pourtant : lorsque l'on vient de pays où la chaleur rend insensée l'idée d'une terrasse ensoleillée, où chaque année les sécheresses se font plus arides, plus létales, on sait le malheur du « beau fixe ». On sait la valeur d'une goutte de pluie : la valeur de la vie.

FAIRE LE BILAN CARBONE DU « TOURISME FRANÇAIS » : UNE BONNE NOUVELLE… OUI, MAIS…

Quel lien avec notre joli mois de mai ? Ce lien est, malheureusement, majeur : celui de l'impact du secteur touristique sur le changement climatique qu'examinent - enfin - plusieurs études médiatisées. Même si elles ne s'intéressent qu'aux émissions de carbone, c'est une bonne nouvelle. Pour autant, le prisme de ces données pose question. Ainsi, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a publié en 2021 un « Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France », synthétisé par L'Écho touristique sous la forme d'une infographie dans le numéro 3203 (3e trimestre 2021). Ce document de 80 pages évalue le bilan carbone du « tourisme français » à 118 millions de tonnes en 2018, dont 58 % liés aux voyages en Outre-mer. La représentation induite s'avère fausse, et doublement dangereuse. Fausse, car elle entretient la confusion entre « tourisme français » et « tourisme des Français » : elle prend uniquement en compte les trafics aériens internes à la France (métropole et Outre-mer), et non les déplacements internationaux des Français. C'est le prisme retenu par l'Ademe, une agence placée sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire… qui s'interdit en grande partie d'intégrer dans ses calculs les voyages à l'étranger des Français. Dangereuse, par conséquent car, tout en le sous-estimant, elle parait désigner comme responsables de la majorité de notre bilan carbone les voyages vers l'Outre-mer - dont on sait qu'ils sont beaucoup motivés par des retrouvailles familiales. Dangereuse aussi, car elle masque une réalité socialement bien différente : l'empreinte majeure est celle des catégories sociales aisées et urbaines qui voyagent à l'international.

POUR PENSER L'AVENIR, IL FAUT S'INTÉRESSER AUX VOYAGES AVEC ALTERNATIVES, DONC AUX MOYEN-COURRIERS

En prenant pour base les comptes nationaux, l'Ademe participe d'un problème récurrent dans l'étude des mondes du tourisme : partielle ou biaisée, l'interprétation des données de mobilités nous aveuglent plus qu'elle nous éclaire. Revenons à la question des mobilités longues distances des Français, métropolitains cette fois. Selon une étude réalisée par The Shift Project, chaque résident en France métropolitaine parcourt environ 16 000 km par an, pour moitié pour des mobilités dites de « longues distances » (+ 80 km). Pour ces mobilités « longues distances », les visites à la famille et aux amis représentent 32 % des voyages, mais 22 % des distances parcourues. En revanche, les loisirs et vacances comptent pour 34 % des voyages, mais 55 % des distances, soit plus de la moitié des distances que nous parcourons. Lorsque l'on ajoute les déplacements vers les résidences secondaires, on monte à 62 %. Toujours selon cette étude, l'avion moyen et long-courrier représente 7 % des déplacements pour motifs de vacances, mais 23 % de long-courriers et 32 % de moyen-courriers en termes d'empreintes carbone (55 % des GES). Ne s'intéresser qu'aux vols familiaux ultra-marins, c'est ne montrer que les déplacements sans alternative. Inversement, rendre invisible la majorité des empreintes - moyen-courriers de loisirs, répétés, effectués par une petite minorité de Français -, c'est aussi empêcher de voir ce qu'il est possible de changer, pour que, longtemps encore, vivent de jolis mois de mai. Pour penser l'avenir, il faut donc s'intéresser aux voyages avec alternatives, donc aux moyen-courriers.

L'ADEME RECOMMANDE DE « VERDIR » LE CLASSEMENT DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES OPÉRÉ PAR ATOUT FRANCE

Revenons au rapport de l'Ademe, qui s'intéresse aussi aux hébergements des touristes en France. L'agence recommande des séjours moins lointains, mais aussi dans des hébergements plus petits et plus sobres énergétiquement. Elle recommande de « verdir » le classement des hébergements touristiques opéré par Atout France. Entré en vigueur début avril avec « le développement durable au cœur de la réforme », ce verdissement ne tient pourtant pas compte des recommandations de l'Ademe. De manière structurelle, le système privilégie les espaces à forte empreinte carbone. Par exemple, plus un hôtel a d'étoiles, plus la surface minimum de ses chambres est élevée, avec une bonification pour la climatisation et par tranche de 10 % de surface supplémentaire. Ces surfaces minimums et ces bonus s'appliquent aussi aux bars, salles de petit déjeuner, salons,

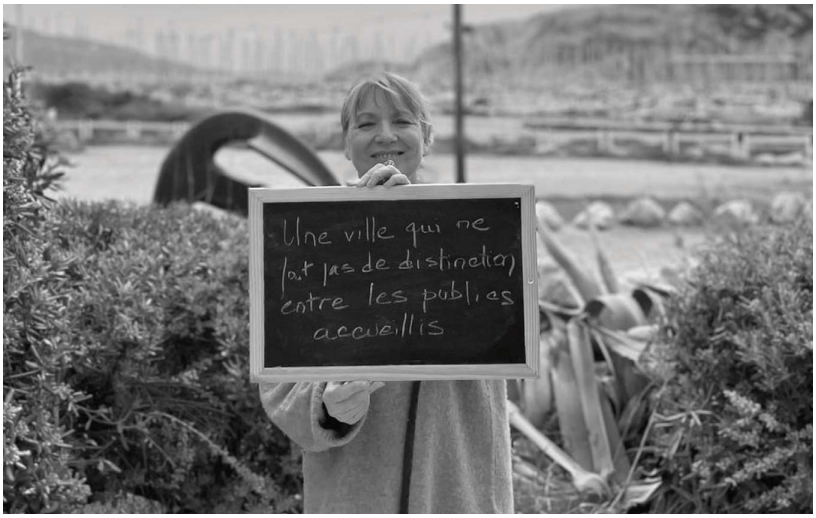


© Didier Buiret

hall d'accueil et terrasses privatives. Mieux c'est classé, plus c'est grand et climatisé. Plus c'est grand et climatisé, mieux c'est classé. En raison de ce cercle écologiquement vicieux encouragé par les pouvoirs publics, le nombre d'établissements hôteliers haut de gamme, quatre et cinq étoiles, a triplé depuis 2009, passant de 10 % à 25 % du nombre de chambres du parc hôtelier français. Quelle relation avec l'empreinte carbone ? En 2019, plus de la moitié des nuitées passées dans ces établissements dits « haut de gamme » ont été consommés par des étrangers pour la plupart venus en avion (contre un tiers pour l'ensemble de l'hôtellerie). Pendant la pandémie, la baisse de fréquentation des hôtels haut de gamme (classés 4 et 5 étoiles) a été nettement supérieure (- 75 %) à celle des hôtels non classés (- 54 %). Spacieux, mais fragiles... Hôtels dits « haut de gamme » et voyages « longues distances » distillent le même imaginaire : l'idée selon laquelle, pour valoir la peine d'être vécu, le voyage serait affaire de vitesse, de hauteur (de gamme), et de distance. Comme l'encourage le collectif « Pensons l'aérien de demain », pour ouvrir l'avenir, il nous faudra désormais voyager « moins vite, moins haut, moins loin ». Nulle raison de s'en mortifier. Simplement se souvenir d'un autre joli mois de mai, celui de 1936 : le bonheur ne se trouve pas dans la consommation effrénée d'espaces, il réside dans le plaisir du temps libéré, retrouvé.

ATELIER

L'ACCUEIL EST DÉJÀ UN SOIN



Corinne, Ville de Marseille. © Samanta Berardo

Alors que le secteur touristique propose des dispositifs assurantiels et informationnels pour rassurer les touristes et les hébergeurs, les autres personnes de passage n'en bénéficient pas toujours. Si par exemple le passage des cols des Alpes relève pour certains touristes de l'exploit, pour les réfugiés empruntant le même itinéraire, cela tient du cauchemar. Les implications de la mobilité en termes de santé mentale sont liées en partie à cette assurance d'hospitalité.

Un vent de folie bouscule nos représentations lorsque nous disons en langage familier que quelqu'un « déménage » ou qu'il est « demeuré ». Ainsi, qu'il s'agisse de quitter la maison de sa psyché ou au contraire de rester accroché au lieu de son enfance, déménager ou résider sont fondamentalement en lien avec notre santé mentale. Dès lors, nous pouvons extraire de l'étymologie de « déménager » le mot « ménager » pour prendre soin de la santé mentale de celles et ceux qui déménagent ou qui demeurent trop longtemps.

Ménager consiste en effet à aménager sa demeure pour accueillir celui qui est à la fois en fragilité et en espérance de sa mobilité. Ménager est un geste de soin offert par l'hôte accueillant à la possibilité d'habiter pour l'hôte accueilli.

C'est un geste d'hospitalité d'autant plus indispensable lorsque ces mobilités sont imposées par des contextes économique, écologique et politique ou encore par la maladie : patients soignés loin de chez eux, aidants, jeunes travailleurs, étudiants, migrants… La mobilité devient alors errance ou inquiétude et la fragilité qu'elle génère, conjuguée parfois à d'autres sources de traumatismes et de discriminations, peut aboutir à des formes graves de souffrances psychiques. Aussi, tous les dispositifs d'accueil tels que les Hôtels hospitaliers ou les foyers de jeunes travailleurs et d'accès aux soins comme les équipes mobiles santé précarité et les centres de santé seraient à développer.
Le programme de lutte contre le sans-abrisme et les troubles psychiatriques graves « Un chez soi d'abord » apporte

la preuve par l'expérimentation que l'accès inconditionnel au logement est une solution efficace pour lutter contre le sans-abrisme et favoriser la réinsertion des personnes en grande précarité.

En outre, le rapport du Centre Primo Lévi sur la santé mentale des personnes en situation d'exil, paru en 2024, pointe des situation de plus en plus traumatiques. Il dénonce une politique inadaptée pour la prise en charge de la santé mentale des personnes, les mots santé mentale étant au demeurant absents de la loi du 26 janvier 2024 sur l'immigration.
Le rapport dénonce le « désaccueil » comme un véritable traumatisme social pour les étrangers arrivant en France.

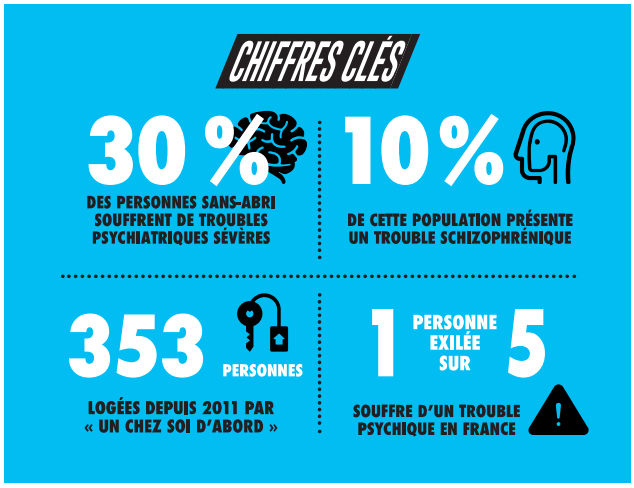
En conséquence, l'exigence éthique de l'hospitalité inconditionnelle invite la ville de Marseille à poursuivre le développement d'un ménagement tant en termes de logements, de transports, de culture, d'urbanisme que de soutien à la solidarité active de la société civile, pour accueillir avec bonheur toutes celles et ceux qui sont suspendus entre appréhension et réinvention de leur trajectoire de vie. Elle contribuerait, ce faisant, à une cause de santé publique majeure, élevée au rang de Grande cause nationale 2025, celle de la santé mentale de ses habitants et de ses passagers.

https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/11/db8f49e257f7d23c59f6f747b05a815ffc02fe7e.pdf?utm_source=chatgpt.com

par
Carine Delanoë-Vieux, chercheuse au laboratoire Projekt, Université de Nîmes



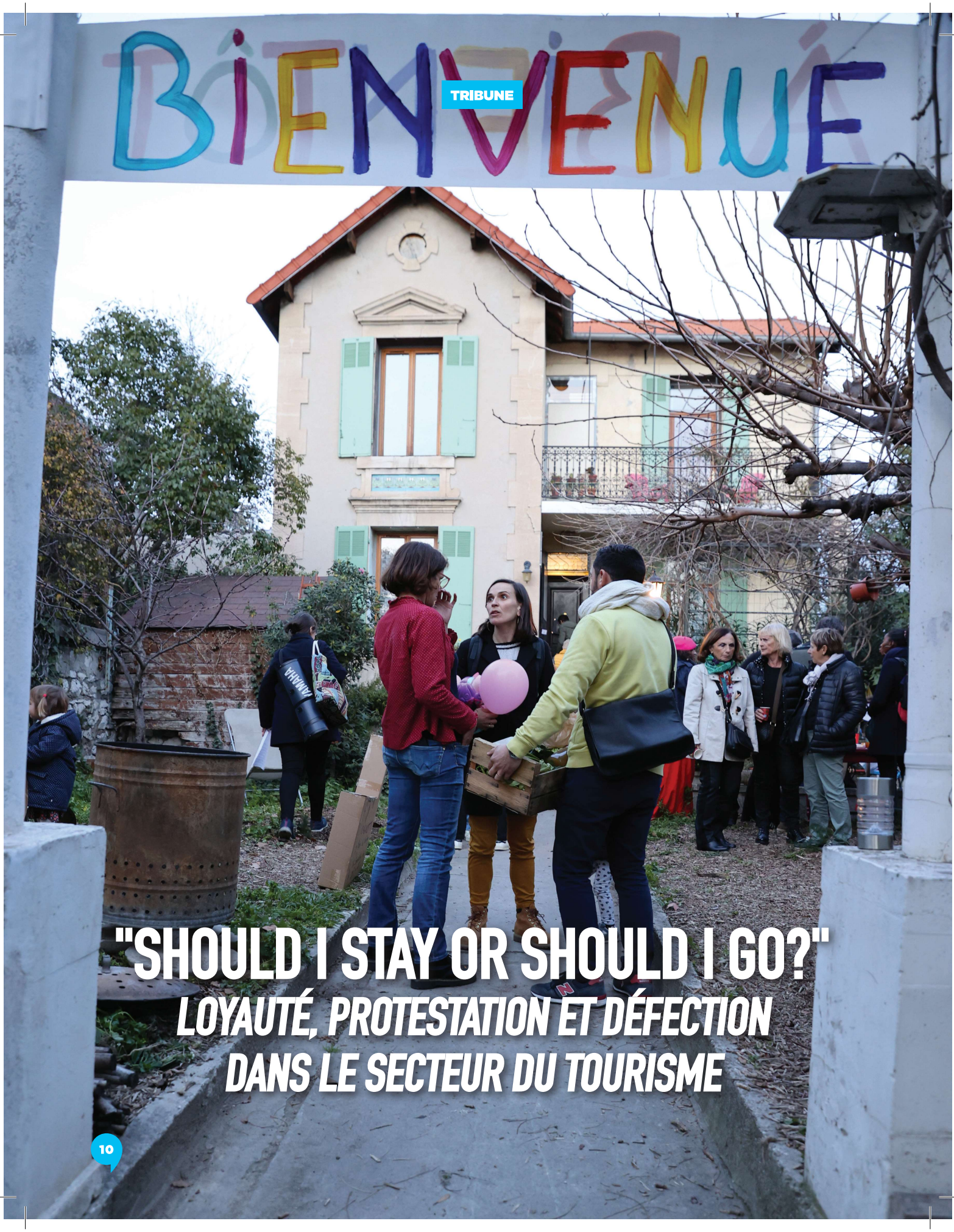
© Jeanne Chiche



BRUNO GELSOMINO
HÉBERGEUR À HÔTEL DU NORD

« Avec ma femme, nous avons ouvert un gîte chez nous, dans le quartier Saint-Antoine, à quelques pas de l'Hôpital Nord. Nous voulions faire de l'hébergement « autrement ». C'est pour cela que nous nous sommes rapprochés des coopératives Hôtel du Nord et Les oiseaux de passage, où la rencontre, le service et l'empathie sont placés au centre de la relation. »

« Nous accueillons principalement des accompagnants de patients de l'hôpital. Ils viennent de loin, traversent bien souvent un moment difficile, et débarquent dans une ville qu'ils ne connaissent pas. Nous leur offrons un repère et une bulle de réconfort. Cette hospitalité répond à un vrai besoin du territoire, dépourvu de transports et d'offres d'hébergement. »



"SHOULD I STAY OR SHOULD I GO?"

LOYAUTÉ, PROTESTATION ET DÉFECTION DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

Juin 2022. Pour la première fois dans l'histoire de France, les électeurs français élisent députée une femme de chambre Rachel Kéké Raïssa. Cette dernière s'est fait connaître lors de la grève de 22 mois des femmes de chambre de l'hôtel Ibis des Batignolles, sans doute la plus longue de l'histoire de l'hôtellerie française. Porte-parole de cette lutte victorieuse, puis candidate et députée, Rachel Kéké est devenue le symbole des invisibles, ceux et surtout celles dont l'on ne voit le travail que lorsqu'il est mal fait. Sa médiatisation a permis de faire connaître le sort peu enviable des travailleuses du soin les moins connues et reconnues : celles qui rendent « propres », accueillantes, hospitalières les chambres des hôtels et des hébergements que nous louons. En France, le secteur a généré plus de 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019. Les employés sont aux 2/3 des femmes et 75 % travaillent à temps partiel. Si le métier est depuis toujours difficile et peu reconnu, sa précarisation va croissant, au rythme de la généralisation du recours à la sous-traitance. Comme les cyclistes de la vente à distance, les femmes de chambre sont désormais les « tâcherons » (payés à la tâche) du XXIe siècle.

« LE TOURISME EST UNE ÉCONOMIE DE LA RELATION, LA DÉFECTION LUI SERA MORTELLE »

PAYÉES À LA TÂCHE

En octobre 2020, sur France Inter, une auditrice interpelle Sébastien Bazin, patron d'Accor, à propos de la grève en cours à l'Ibis des Batignolles et des conditions de travail des femmes de ménage dans son groupe. Reconnaissant les « conditions de travail très dures » que demande un nettoyage quotidien, Sébastien Bazin promet alors de convaincre certains de ses clients d'accepter un nettoyage tous les deux jours. Autrement dit, pour le dirigeant d'Accor, le nombre de chambres que chaque femme de ménage doit nettoyer devrait se négocier avec les clients et non avec les salarié(e)s. Sa proposition n'est pas nouvelle : elle s'expérimente déjà aux États-Unis, initialement au nom de la « durabilité », puis à l'occasion de la crise sanitaire et des mesures de distanciation sociale : le nettoyage à la demande.
En juillet 2021, le groupe Hilton annonce que le ménage quotidien devient facultatif dans la plupart de ses hôtels US. Or, loin d'améliorer les « conditions de travail très dures », cette transformation les aggrave. La suppression du ménage quotidien rend plus long et épuisant le nettoyage alors que les femmes de chambre sont le plus souvent payées à la chambre. De plus, selon le syndicat américain Unite Here des travailleurs de l'hôtellerie, « l'élimination du nettoyage quotidien permet aux hôtels de justifier l'embauche de moins de femmes de ménage et d'exiger davantage des travailleurs qui restent ».

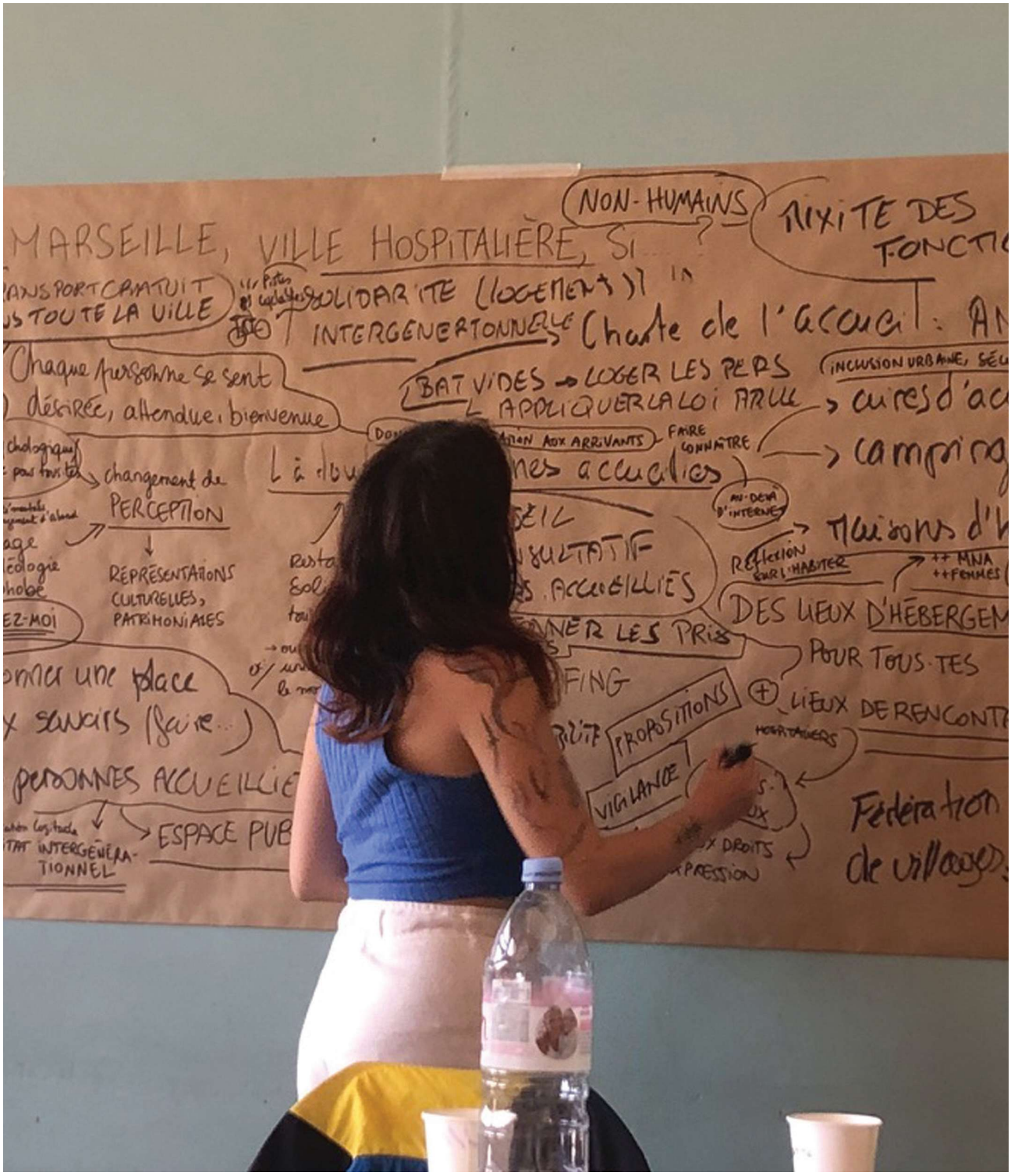
PAR PERTES ET PROFITS

Dès 2017, un rapport d'Oxfam Canada affirmait que les profits de l'industrie hôtelière mondiale étaient basés sur l'exploitation systématique des femmes de ménage, en majorité des femmes pauvres vivant dans la peur de perdre leur emploi. De manière générale, les études sur l'emploi révèlent la dégradation et la précarisation de nombreux emplois du secteur touristique. À Paris, malgré des aides publiques conséquentes, de grands hôtels ont profité de la situation sanitaire pour licencier un personnel expérimenté et dévoué. Pour ces femmes de ménage, grooms et gouvernantes en poste parfois depuis deux décennies, cette situation a été un révélateur doux-amer : le constat du cynisme de leurs employeurs d'une part, l'occasion de retrouver des rythmes et des sociabilités oubliées, d'autre part. La reprise insolente de l'activité touristique en 2022 n'a pas été synonyme d'embauches pérennes : ces grands groupes font désormais appel aux sous-traitants, considérant que le ménage n'est plus leur « cœur de métier ». En retour - de boomerang pourrait-on dire - des centaines de milliers de travailleurs ont choisi de refuser d'investir ou de retrouver des métiers toujours plus précaires et difficiles. Ils ont choisi la défection.

SOUS-TRAITANCE, MALTRAITANCE

Rachel Kéké et ses consœurs de l'Ibis des Batignolles ont gagné la bataille des salaires, mais pas celle de l'abandon du recours aux sous-traitants et prestataires divers dont les conciergeries qui se multiplient au rythme effréné de la transformation de la France en plateforme de location temporaire. Cette demande n'est pas nouvelle, et se situait au cœur des revendications des célèbres Kellys, qui militent depuis 2014 en Espagne contre la sous-traitance.
Demandant qu'une loi interdise le recours à la sous-traitance, elles interpellent les touristes pour qu'ils refusent de loger dans un hôtel où le ménage est sous-traité. Si certains syndicats, en France comme en Espagne, sont maintenant à leurs côtés, leurs conditions de travail constituent souvent un angle mort des préoccupations du secteur touristique, qu'il soit industriel ou artisanal, culturel, social, ou durable. Les transformations motivées par des objectifs de durabilité n'abordent ➡

© Didier Buiret



Visite croisée Marseille HospitalitéS. © Prosper Wanner

pas les conditions de travail, l'évolution des carrières ou des rémunérations, comme si travailler dans un contexte touristique relevait d'un plaisir. Pour l'industrie du loisir, parler des conditions de travail ou de rémunération serait-il inconvenant ? Même dans le secteur du tourisme social ou solidaire, rares sont les labels et les réseaux qui, à l'instar de l'ATES, proposent d'identifier, de certifier ou de promouvoir des conditions de travail ou de rémunération dignes. Devant ce constat, les Kellys ont envisagé de créer leur propre label et une plateforme de réservation éthique. Mais garantir qu'une chambre a été nettoyée par une personne payée et traitée de manière décente doit-il faire l'objet d'un label ?

INVISIBLES ET DISPARUES

Les plans de relance postpandémie du secteur touristique sont axés sur le maintien dans l'emploi et non sur les conditions de travail et la précarité dans le secteur touristique. Des Grands Buffets à la Mare aux Oiseaux, on sait pourtant que les restaurants qui choisissent de bien payer et bien traiter leurs salariés n'ont aucun problème de recrutement. Dans le secteur de l'hôtellerie, le bien-être au travail, la sécurisation des contrats et l'amélioration des conditions de travail et du dialogue social seraient, selon les entreprises, moins facilement valorisables que les questions environnementales. Est-ce à dire que la stratégie RSE reposerait sur les choix des clients, comme semble l'affirmer le directeur

« LE COMBAT SYNDICAL DES FEMMES DE CHAMBRE POUR LEURS DROITS EST UN AVERTISSEMENT, MAIS AUSSI UNE CHANCE POUR L'ÉCONOMIE DU TOURISME »

d'Accor en 2020 ? Si l'incitation à réutiliser sa serviette ne saurait constituer une politique de lutte contre le dérèglement climatique, elle ne peut pas non plus tenir lieu de code du travail. L'industrie touristique ne finit plus de se dévorer elle-même, par l'épuisement des ressources naturelles et culturelles qui fondent le désir de voyage, par la location touristique de logements autrefois dévolus aux saisonniers, par la précarisation de ses travailleurs, qui, faute de congés payés, ne seront jamais ses clients. Le cas des femmes de ménage précarisées par les sous-traitants rencontre la massification des emplois dits « flexibles », c'est-à-dire non sécurisés, ce qu'on nomme parfois « l'uberisation » du travail. L'invisibilisation des travailleurs de l'accueil rejoint celui des forçats de la livraison, le check-in automatisé répond aux caisses automatiques.



© Prosper Wanner

THE VOICE, THE CHANCE

Comme le notait l'économiste Albert O. Hirschman dès les années 70, face à une situation, un service ou un produit considéré comme inacceptable, les réactions des usagers ou des consommateurs sont de trois grands ordres, qui, d'un point de vue individuel comme collectif, peuvent se succéder dans le temps : la loyauté (loyalty), la protestation (voice), la défection (exit). Pour Hirschman, les économistes ont sous-estimé l'importance fondamentale de la protestation dans le maintien et le développement des institutions et des entreprises. Dans le secteur du tourisme, les licenciements au prétexte de crise sanitaire et l'absence de reconnaissance ont tué la loyauté. Le secteur de l'hospitalité rejoint ainsi celui de la restauration et du transport, de l'éducation et la santé : la résistance à sa maltraitance se traduit par la défection - la « grande démission » (big quit). Le tourisme est une économie de la relation, la défection lui sera mortelle. Celles qui protestent, interpellent - The Voice - ne sont pas encore parties. Dans ce contexte, le combat syndical des femmes de chambre pour leurs droits, dans la rue comme à l'Assemblée nationale, est un avertissement, mais aussi une chance pour l'économie du tourisme : à condition de proposer des emplois et des rémunérations dignes, il existe encore des personnes prêtes à s'investir et travailler en son sein. Pour les garder, il faudra que ces travailleuses essentielles soient au cœur de la relance publique, du tourisme durable, des labels, des coopératives et des plateformes. Rachel Kéké et ses consœurs sont des lanceuses d'alerte. Elles sont aussi l'avenir du secteur.

ATELIER

POLITIQUE PUBLIQUE ET TOURISME SOCIAL, D'HIER À AUJOURD'HUI



Charlotte et Fouzia, directrices d'auberges de jeunesse. © Samanta Berardo

Le tourisme social a pour premier objectif de rendre les vacances accessibles à tous, tout au long de la vie. Historiquement, il est né à la fin du XIXe siècle de la volonté d'améliorer la santé des enfants d'ouvriers avec les colonies de vacances. Marseille en a été « La Mecque » en 1922 et l'île du Frioul accueille un grand nombre d'enfants au centre de vacances Léo Lagrange.

En 1912, l'instituteur allemand Richard Schirrmann créé la première auberge de jeunesse, accessible sans aucune discrimination et à un prix abordable pour tous les jeunes, afin de favoriser le contact avec la nature et de « bâtir des foyers de la paix », des lieux de rencontre entre jeunes de tous les pays. À Marseille, la première auberge est créée durant le Front populaire.

Suite au « conquis social » des congés payés en 1936, il apparaît très vite qu'il n'existe pas d'hébergement touristique s'adressant aux familles des catégories populaires, l'offre existante étant très majoritairement destinée à une clientèle bourgeoise. Cela donnera lieu à la création des premières Maisons Familiales de Vacances (MFV) dès 1945, puis des villages de vacances au début des années 1960. Villages Clubs du Soleil est ainsi née de la volonté d'associations familiales marseillaises d'organiser des séjours dans des MFV des Alpes. Le programme « Seniors en vacances », financé depuis 2007 par l'ANCV, et mobilisé par la Ville de Marseille, permet aux personnes âgées aux moyens limités de partir une semaine durant les « ailes de saison ». Mais au-delà de ces catégories d'âge, les hébergements du tourisme social permettent aussi l'accueil temporaire de réfugiés (syriens, ukrainiens), d'étudiants, d'apprentis.

Du côté du territoire d'accueil, le tourisme social vise à générer des retombées économiques positives pour les habitants, dans un cadre respectueux de leur cadre de vie

➡ et de l'environnement. Du point de vue historique, le tourisme social a été l'un des outils de la stratégie d'aménagement du territoire des années 1960 aux années 1980. Il s'agissait de développer l'activité touristique sur des territoires en déclin démographique et économique (campagne, montagne) ou peu favorables au développement agricole ou industriel (littoraux aquitain et languedocien). Cette activité devait contribuer à procurer des revenus, des emplois, des services publics à la population locale. Par ailleurs, les conditions de travail dans le tourisme social se veulent différentes du secteur touristique traditionnel, marqué par la précarité, le travail non déclaré, les faibles rémunérations, les horaires à rallonge… Depuis 1979, le tourisme social et familial dispose de sa propre convention collective, plus favorable au salarié que celle des hôtels, cafés, restaurants.

Dans la période récente, l'extension des flux touristiques et de leur concentration pose le problème de l'acceptabilité par les habitants et de l'admissibilité écologique de cette croissance. Sur ces deux points le tourisme social a été pionnier, en proposant des activités de rencontre entre vacanciers et habitants, de découverte de la culture locale et des paysages, de mise à disposition de salles et d'équipements sportifs aux habitants… et en s'intéressant aux problématiques de la protection de l'environnement dès la fin des années 1990. Le tourisme social est construit sur cette double ambition d'être favorable tant au touriste qu'à l'habitant.

par
Gilles Caire, Université de Poitiers



© Jeanne Chiche

CHARLOTTE NOBILET ET FOUZIA SUJET
DIRECTRICES D'AUBERGES DE JEUNESSE
FUAJ À MARSEILLE

« Nos auberges de jeunesse font partie des hébergements de groupe à Marseille, situées sur le GR2013. Nous travaillons avec les acteurs Jeunesse et Sport et Éducation Populaire. L'Auberge de Bois Luzy et QG Marseille organisent également des animations ouvertes aux habitants : ce sont des lieux de vie ancrés sur leur territoire. »

MARIE-HÉLÈNE TOMASI
CENTRE DE VACANCES LÉO LAGRANGE

« L'île du Frioul compte 150 habitants. Beaucoup vivent sur des bateaux, loin de l'agitation de la ville. C'est une communauté vieillissante, parfois un peu en marge, qui connaît un isolement encore plus en hiver. Notre centre de vacances devient alors bien plus qu'un lieu d'accueil : il est un véritable point de rencontre et de soutien. »

« Nous recevons aussi des enfants venus de Marseille, dont certains voient la mer pour la première fois. »

CHIFFRES CLÉS

- **3** AUBERGES DE JEUNESSE — DE 173 PLACES
- **1** CAMPING — DE 30 PLACES
- **1** CENTRE DE VACANCES — DE 154 PLACES
- **1** VILLAGE VACANCES — DE 124 CHAMBRES



L'ÂGE DE L'HÔTE ET DE L'OTIUM

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

Les transports sont la première source d'émission de gaz à effet de serre. Un tiers du total. Agir est donc une nécessité absolue, nous n'avons pas d'alternative.[1] ». Le 24 février 2023, la Première ministre Élisabeth Borne annonce un investissement de cent milliards d'euros pour réussir une « nouvelle donne ferroviaire ». Si cette annonce semble une bonne nouvelle écologique et démocratique, Élisabeth Borne la légitime en faisant curieusement recours au célèbre slogan libéral "There is no alternative" (acronyme T.I.N.A.) de Margaret Thatcher. Un slogan devenu

« L'ÉCONOMIE ET L'ÉCOLOGIE DE LA PLANÈTE, LES VIVANTS ET LES PUISSANCES GÉOLOGIQUES SONT AU SERVICE DES CLASSES MOBILES »

mantra intimant par exemple à la ratification du traité de Maastricht ou justifiant l'imposition à la Grèce d'un plan d'austérité comprenant la privatisation de son système ferroviaire[2]. Avec les conséquences que l'on connaît. En France, il suffit d'observer l'évolution du réseau depuis un siècle pour comprendre les choix jusqu'ici opérés[3]. C'est bien ce qu'admet implicitement madame Borne en proposant justement une alternative au « T.I.N.A. » habituel privilégiant l'aérien et l'automobile. Petit rappel sémantique : l'alternative est une option entre deux propositions contraires. Voici donc pour réflexion une simili alternative dystopique opposant en valeur la situation des « mobiles » et des « sédentaires », selon leurs points de vue respectifs : la mobilité ou la sédentarité sont tour à tour privilège ou contrainte.
On comprendra alors que l'opposition mobile/immobile relève d'une même vision du monde, polarisée. Il faut alors trouver l'alternative, soit la dépolarisation : une vision utopique, mais tout autant puisée dans la réalité que les précédentes, la rencontre de l'hôte et de l'otium[4].

1. CONQUÉRIR LE MONDE / ÊTRE COLONISÉ

L'industrie du tourisme poursuit sa conquête et sa mise en marché du monde. Point de vue des mobiles. Les élites internationales poursuivent l'artificialisation et l'artification de leurs destinations de loisirs. Elles jouissent de transports et d'espaces autrefois inaccessibles, désormais aménagés pour leur confort : tourisme de l'espace, voyages sous-marins, canopée des forêts primaires. Les catégories sociales aisées disposent de temps et de capitaux. Elles se répartissent sur la planète selon les logiques de distinction du moment l'expérience recherchée - aventure, otium -, leurs revenus et la force de leurs visas. Point de vue des immobiles. Précarisées, les classes populaires occidentales n'ont plus que rarement accès aux congés payés. Elles sont à nouveau soumises aux passeports de circulation et voyagent quasiment uniquement dans une réalité virtuelle produite pour orienter leurs rêves et leurs consommations. L'immense majorité de l'humanité est interdite de voyager à l'international. L'économie et l'écologie de la planète, les vivants et les puissances géologiques sont au service des classes mobiles. Les résistances sont fréquentes et variées : refus de servir, suicides, sabotages, fuites, fontes, effondrements, pandémies. Dans les espaces abandonnés par la ➡

[1] https://www.vie-publique.fr/discours/288342-elisabeth-borne-24022023plan-d-avenir-pour-les-transports-2040
[2] https://www.seuil.com/ouvrage/il-n-y-a-pas-d-alternative-gerard-mordillat/9782021051759
[3] https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/09/Railway_map_of_France_-_animated_-_fr_-_medium.gif
[4] Ces fictions s'inspirent d'observations effectuées un peu partout sur la planète, des condominiums africains aux bidonvilles d'Europe de l'Ouest, des écolodges asiatiques aux parcs d'attractions américains. Elles condensent des rencontres et des lectures, notamment les travaux de B. Latour (Atterir), Anna Tsing (Frictions), David Graeber (Libertalia), Mike Davis (le stade Dubaï, Evil Paradises, etc.), Philippe Descola (Par-delà Nature et Culture), James Scott (Homo domesticus, Domination and the arts of the resistance), John Urry (Mobilities), Joelle Zask (Zoocities), Marshal Sahlins (Âge de pierre, Âge d'abondance), Jean-Didier Urbain (Paradis verts).

© Prosper Wanner

➡ majorité des humains pour cause de climats et de pollutions extrêmes se recomposent des mondes post-anthropocènes.

2. OCCUPER LE MONDE / ITINÉRANCES FORCÉES

Les crises sanitaires, énergétiques, alimentaires et écologiques se succèdent. Les espaces vivables ont tous été appropriés. L'accès à un lieu de vie stable, sain et serein est un privilège de propriétaires.

Point de vue des sédentaires

Seule une partie de l'humanité jouit de lieux de vie approvisionnés et sécurisés. Les élites internationales vivent au sein de vastes territoires arborés, privatisés, en milieu tempéré. Les catégorisées aisées sont regroupées au sein de condominiums dont l'ensemble des activités d'éducation, de soins comme les espaces communs ont été privatisées, dont ceux qui concerne le loisirs - montagnes, forêt, parcs, plages,

« SEULE UNE PARTIE DE L'HUMANITÉ JOUIT DE LIEUX DE VIE APPROVISIONNÉS ET SÉCURISÉS »

campings, piscines, salles de sport, musées, etc. Les vivants des territoires privatisés sont sélectionnés et domestiqués pour répondre aux attentes agricoles ou paysagères. Toutes les relations avec les extérieurs sont numériques ou opérées par les catégories subalternes.

Point de vue des mobiles

La majorité de l'humanité est redevenue itinérante, nomade, saisonnière, journalière ou tâcheronne. Les saisonniers vivent aux marges des territoires privés et sont chargés de prendre soin, approvisionner, livrer et servir les habitants propriétaires, de cultiver, entretenir ou garder leurs territoires. Les autres humains sont en migration. Certains journaliers parviennent à vendre leurs forces de travail. Pour les autres, la cueillette et la chasse dans les territoires privatisés - considérées et punies comme des maraudes et des braconnages - constituent l'essentiel de l'activité de survie. Dans les espaces hostiles à la

majorité des humains pour cause de climats et de pollutions extrêmes, des vivants se déploient et recomposent des mondes post-anthropocènes.

3. L'ÂGE DE L'HÔTE ET DE L'OTIUM

La répétition des catastrophes climatiques et sanitaires a entraîné l'effondrement de l'économie globalisée, et une prise de conscience du risque d'extinction de l'humanité et des vivants. Globalisée par la traite esclavagiste et la révolution industrielle, l'ère de la conquête, du militia et du negocium (nec otium) s'est effacée devant la valeur vitale de l'otium. L'abondance ne s'évalue plus en biens, mais en temps libre, redevenue valeur cardinale de l'humanité. Toutes les activités climaticides sont régulées par des conventions et une politique mondiale de la sobriété. Sobriétés énergétique et numérique, sobriété du temps de travail, sobriété des productions et des consommations, sobriété du transport de marchandises et des voyages. La plupart des pays sont parvenus à l'autonomie alimentaire, médicale et énergétique. Si de nombreuses inégalités persistent entre les pays, il y a consensus sur le fait que l'accès à la mobilité et au temps libre sont un droit, à l'instar de la santé, l'éducation et le logement. En France, les mobilités sont financées par la solidarité nationale et encadrées par la puissance publique. Seuls les mondes numériques sobres et gérés localement ont subsisté. Les cinémas sont redevenus des lieux populaires d'information et de culture. Les classes vertes, les colonies de vacances, le grand voyage de fins d'études font partie de l'éducation. Comme les jardins scolaires, ils visent à former des citoyens vivant en harmonie avec les vivants. L'Europe a retrouvé son intense maillage ferroviaire du début du XX^{e} siècle et les territoires sont animés par les locomotions douces (vélos, charrettes, roulottes, péniches). À l'instar d'une opération médicale coûteuse pour la sécurité sociale, l'accès au transport aérien est exceptionnel et doit être justifié. Les vacances de proximité et l'hospitalité réciproque sont la norme. Le prestige ne relève pas de la consommation de produits ou de transports mais de la qualité de la relation d'hospitalité, comme visiteur ou comme visité, entre humains et avec l'ensemble des mondes - vivants ou géologiques. Penser les avenirs des mobilités de loisirs hors des dystopies implique de se situer dans un continuum de relations familiarité-altérité entre hôtes – accueillis et accueillants incluant les vivants et les territoires.

Les concepts d'hospitalité et d'otium nous paraissent à même de restituer le scenario de ce continuum et imaginer la bifurcation T.I.N.A. chère à Bernard Stiegler[5]. Nous verrons quel est le scenario retenu par le projet de « nouvelle donne ferroviaire ».

[5] *http://www.editionslesliensquiliberent.fr/livre-bifurquer-609-1-1-0-1.html*

ATELIER

L'HOSPITALITÉ À LA MARGE, LES DÉFIS DE L'ACCUEIL SOCIAL À MARSEILLE



Nathalie d'Hôtel du Nord. © Samanta Berardo

À Marseille, des centaines d'exilées et d'exilés en détresse arrivent chaque année à la gare Saint-Charles, souvent sans solution d'hébergement ni d'accès aux droits. Si autrefois ils auraient cherché à y construire leur vie, aujourd'hui, il leur arrive de faire demi-tour. L'hospitalité, sans cesse menacée, leur est cependant vitale.

L'association « Coup de pouce aux migrants » assure depuis sept ans un soutien aux jeunes exilés qui se retrouvent à la gare Saint-Charles, point d'étape ou d'arrivée d'un périple sans fin. Cherchant à vivre en sécurité loin des violences ou encore à travailler, l'insécurité qui caractérise paradoxalement leur arrivée est immense : démunis et désorientés, plusieurs jours peuvent passer à la gare avant que l'association ne les rencontre, et ne leur communique des informations essentielles.

De quelle hospitalité s'agit-il, alors, pour des personnes dans une telle détresse ? « La meilleure façon d'arriver quelque part, c'est d'être accueilli par quelqu'un qui vous explique comment faire, potentiellement dans votre langue, et qui partage avec vous des expériences. » Un geste d'hospitalité fondamental, idéalement assuré par des communautés citoyennes et des associations. Or, celui-ci coexiste avec la nécessité de répondre aux besoins vitaux, qui sont alors assurés par les aménagements urbains municipaux, comme les toilettes ou les douches, puis par les places en hôtel, ou en centre d'accueil et d'hébergement. Mais, malgré leur importance, ces espaces se vivent rarement sans conflits, voire constituent aujourd'hui une prise de risque politique. Ils rappellent que l'hospitalité est affaire d'« acceptabilité », et que celle-ci, nécessaire à la cohabitation, doit être travaillée collectivement.

À Marseille, 16 000 personnes ont dormi au moins une fois à la rue en 2024. Entre 2016 et 2019, la part des mineurs sans abri a doublé, tout comme le nombre de personnes hébergées à l'hôtel. Si l'on en croit la préfecture des Bouches-du-Rhône, la faute revient au manque de capacité des dispositifs d'hébergement d'urgence, complètement « saturés ».
On peut y avoir aussi le durcissement des politiques de tri, qui conditionnent à la régularité administrative l'accès aux droits, à l'insertion ou au logement, tout en allongeant la durée pour obtenir celle-ci. ➡

➡ Une variable d'ajustement contre laquelle les professionnels du secteur s'alarment. Depuis février 2021, la ville de Marseille a rejoint les villes de Grande Synthe ou de Briançon au sein de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), qui lutte pour un accueil inconditionnel. L'inconditionnalité est inscrite dans la Constitution. Pourtant, elle chaque jour bafouée par l'État. À ce titre, le Réseau Hospitalité mène un important travail de plaidoyer, rappelant qu'une autre vision est possible : celle des villes-refuges ou « villes sanctuaires », à l'image de ce qui existe au Canada ou aux États-Unis. Ces villes affirment leur volonté de protéger les exilé(es), migrant(es) et demandeur(euses) d'asile. Elles reconnaissent leur présence, leur droit de vivre, de se déplacer, de travailler, sans les condamner ni les livrer aux autorités pour les expulser. Pour nous, il est plus que temps de faire de Marseille une ville qui assume pleinement son hospitalité, et cela, sans condition.



© Jeanne Chiche

[1] Marta Stalla, de l'association QX1, qui édite des cartes interactives pour l'accueil des personnes exilées, avec un contenu oral et écrit multilingue (QX1 Welcome Map, qx1.org).
[2] Les Centre d'Hébergement d'Urgence, de Réinsertion Sociale, les Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.
[3] Rapport 2023 de Fondation Abbé Pierre, Réseau Hospitalité, RSMS, JUST « Pour le droit à l'hébergement, Mises à l'abri de personnes à la rue à Marseille » avril 2024, p.6.
[4] Circulaire Retailleau du 23 Janvier 2025, qui fixe à 7 ans au lieu de 5 la durée minimum de présence pour prétendre à la l'obtention d'un titre de séjour.
[5] Conseil d'État, décision n° 458724 du 22 décembre 2022, qui rappelle à l'État son obligation d'héberger en urgence des ménages en situation irrégulière.
[6] Furri, F. (2017). Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme. Plein droit, 115(4), 3-6. https://doi.org/10.3917/pld.115.0003.

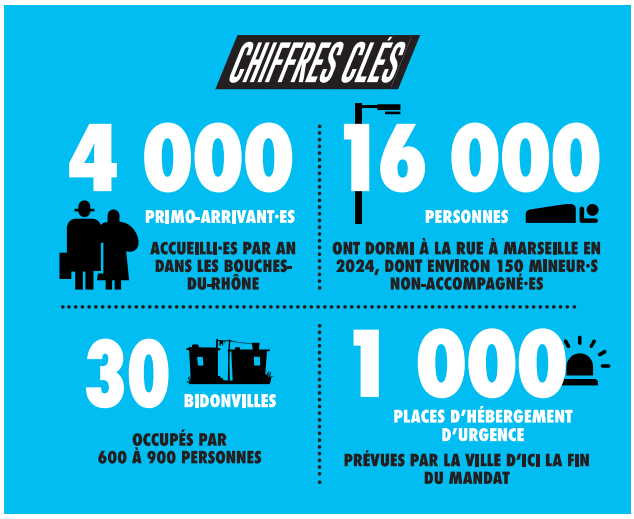
par
Jeanne chiche, designeuse

CHRISTINE PONSIN
DIRECTRICE DU CADA JANE PANNIER

« L'accueil est compliqué, car on ne sait jamais quand les personnes en demande d'asile seront convoquées à Paris, ni quand elles obtiendront le statut de réfugiés. Et maintenant, nous avons beaucoup de mal à trouver un logement pour les personnes ayant obtenu le statut de réfugiés : nous demandons un plan logement, de toute urgence. »

CLAIRE AUSSILLOUX
ASSOCIATION COUP DE POUCE AUX MIGRANTS

« Mais le plus terrible, c'est de ne pas savoir ce que deviennent les personnes rencontrées dans la rue : sont-elles parties ? En prison ? Mortes dans la rue ? Nous souhaiterions un observatoire pour les personnes à la rue. »



TRIBUNE

SOMMES-NOUS HOSPITALIERS ?

Partie 1



© Saskia Cousin

Les 11 et 12 mai 2023, la ville de Tours a accueilli la deuxième convention nationale du réseau ADN Tourisme sur le thème de l'hospitalité. Qu'est-ce que l'hospitalité ? De quoi parle-t-on ? Comment penser ensemble ses mythes et ses réalités contemporaines, ses invariants anthropologiques et son actualité sociale et économique ?

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

L'hospitalité et l'hostilité (hospes/hostis) partagent les mêmes étymologies. « Hostis », l'hôte, donne « hostes », l'étranger, mais aussi « hostis », l'ennemi, ou encore otage ou hostie - sacrifice. Hospes, c'est « hostis + posis »/« potere » qui exprime la puissance[1]. L'hospitalité est donc un art, l'art de recevoir l'autre, mais aussi, surtout, l'art de transformer un étranger potentiellement hostile en hôte, en allié, en ami, qui vous recevra à son tour, lui, ses parents ou ses descendants. En bref, l'hospitalité empêche l'hostilité et garantit, à travers la dette ainsi créée, la poursuite d'une relation sociale. L'hospitalité est aux fondements de toutes les civilisations humaines. Elle permet à l'étranger, au voyageur, d'être accueilli. Depuis la nuit des temps, des gens ont voyagé. C'est parce qu'ils ont été accueillis que les clans familiaux se sont agrandis, ont fait communauté, puis société. Sans hôte pour l'accueillir, il n'y a pas de voyageur. Ces hôtes ne sont pas forcément humains - on parle de nature hospitalière par exemple -, mais le voyageur ne survit pas sans un hôte accueillant ou qu'il sait rendre tel. L'hospitalité envers l'étranger est une obligation d'honneur, un synonyme de civilisation. Cette hospitalité a souvent été présentée comme « inconditionnelle » parce qu'elle obéit à des lois non-humaines : accueillir l'étranger, c'est accueillir les dieux, les ancêtres. Cette hospitalité est régie par des règles dont l'universalité relève le caractère anthropologique : le don de l'eau, le gîte et le couvert, les espaces réservés, les trois jours de refuge, l'absence de question le premier soir, le contre-don de récit et/ou d'accueil par le voyageur, les cadeaux de départ.

ULYSSE ET L'HOSPITALITÉ ANTIQUE

Comme dans toute civilisation, l'hospitalité est au cœur de l'histoire, de la pensée et de l'imaginaire européen. Les lois de l'hospitalité existent partout dans l'Antiquité, et sont au cœur de la pensée grecque ; thémis xeinon, la xenia, a donné les termes xénophile et xénophobe. L'Odyssée d'Homère en est la trace la plus connue. Lorsqu'il échappe aux monstres marins (Scylla, sirènes…) et accoste avec ses marins, Ulysse se demande chaque fois : « Ceux-là sont-ils civilisés ? ». C'est-dire : « Sont-ils hospitaliers ? » Le héros et le lecteur sont toujours situés du point du vue du voyageur. Regardons qui sont les hôtes. Ceux qui refusent l'hospitalité sont des monstres - le Cyclope et les Lestrygons dévorent les marins. Ulysse survit en niant son identité : « Je suis personne ». Celles qui accueillent Ulysse sont des femmes. Comme dans l'immense majorité des mythologies fondatrices, elles incarnent les peuples autochtones et donc l'hospitalité, tandis que les étrangers, les voyageurs sont toujours présentés comme des hommes. Même si ce sont des communautés qui accueillent, des groupes qui voyagent, cette distinction mythologique dans le genre a une visée anthropologique : elle vise à affirmer la

« L'HOSPITALITÉ EMPÊCHE L'HOSTILITÉ ET GARANTIT, À TRAVERS LA DETTE AINSI CRÉÉE, LA POURSUITE D'UNE RELATION SOCIALE »

nécessité de l'alliance. Dans l'Odyssée, trois modalités d'accueil sont à l'œuvre. La magicienne Circé incarne les forces de la nature et de la surnature, le destin animal de l'homme ne sachant pas résister à ses instincts (le devenir porcs des marins libidineux). La nymphe Calypso est l'amoureuse, elle retient en otage Ulysse sept ans : l'amour est la plus longue séquestration d'Ulysse. Il n'est libéré que par l'intervention des dieux de l'Olympe et laisse aux deux héroïnes des enfants, une alliance et le contre-don d'une descendance donc. Enfin, Nausicaa, princesse des Phéaciens, incarne les lois, règles et codes de l'hospitalité considérée comme désirable : accueillir, reconnaître, accompagner l'hôte. Le laisser partir. Nausicaa rencontre Ulysse alors qu'il est nu, sale, seul sur une plage. Elle le mène à son père Alcinoos, roi des Phéaciens. Ce dernier le convie à sa table : « Salut étranger ! Chez nous, tu seras traité en ami. Ensuite, lorsque tu auras fini ton repas, tu nous diras ce qu'il te faut » (Homère, Odyssée, 1, 123-124).
Le roi de Phéacie aide le roi d'Ithaque à rentrer chez lui. In fine, ce sont presque des voisins. Ulysse est certes un étranger, mais se situe dans une altérité de proximité.

DON-CONTRE-DON

L'hospitalité traditionnelle implique un don-contre-don. Le contre-don du voyageur est l'obligation d'accueillir en retour, souvent au moyen d'un pacte scellé par une pièce d'argile brisée, que l'on nomme, dans le monde celtibère, « symbolon ». L'autre contre-don, plus immédiat, mais tout aussi universel, est le récit qu'offre le voyageur. Il apporte les nouvelles du monde, de son monde. L'hospitalité traditionnelle, basée sur le don-contre-don, s'organise à travers des espaces délimités, des offrandes dédiées, des temps spécifiques partagés par très un grand nombre de civilisations. Les trois

« L'HOSPITALITÉ ENVERS L'ÉTRANGER EST UNE OBLIGATION D'HONNEUR, UN SYNONYME DE CIVILISATION »

monothéismes poursuivent la tradition. Ils partagent par exemple le récit de l'accueil des anges par Abraham. Coran 51 - 24 à 29 : As-tu entendu l'histoire des hôtes d'Abraham, reçus en tout honneur ? Lorsqu'ils entrèrent chez lui, ils lui dirent : paix ! Et Abraham leur dit : PAIX ! - ce sont des étrangers dit-il aux siens et il leur présenta le veau gras en leur demandant s'ils en mangeraient un peu ? Le contre-don est effectué par Dieu. Pour Abraham et Sarah, ce sera un enfant, dont le sacrifice remplacé par l'agneau incarne la poursuite des offrandes-sacrifices. L'aumône et l'hospitalité charitable des monothéismes implique un contre-don divin : « Dieu vous le rendra. » Le contre-don divin justifie en Europe les ordres hospitaliers, le célèbre Hôtel-Dieu, la prise en charge des pauvres, des vieux, des malades dans les hospices.

DU CODE D'HONNEUR AU CONTRAT SOCIAL ET MARCHAND

Les codes moraux deviennent progressivement des lois. Dans le monde romain, la proxénie est une obligation, celle de fournir le gîte et le couvert aux soldats de l'empire. Pour Kant, l'hospitalité, l'obligation du refuge, est une cosmopolitique, une condition de la paix entre les peuples. Devenu organique, le soin procuré à ceux qui sont temporairement, socialement ou physiquement en position de dépendance ou de faiblesse est au cœur du contrat social qui fonde les sociétés contemporaines entre elles et en leur sein. Peut-on faire commerce d'hospitalité ? Qu'en est-il alors de l'hospitalité marchande ? Il serait erroné de voir celle-ci comme une perversion ou une innovation cantonnée aux mondes contemporains et capitalistes. Si elles ne font pas civilisation, les hospitalités marchandes sont tout aussi historiques. Dès qu'il y a monnaie, il y a auberge. La plus vieille auberge familiale du monde se trouve au Japon, ouverte par l'ancêtre de la famille actuelle, il y a plus 1 300 ans. L'hospitalité marchande est sans doute concomitante du phénomène urbain. Il existe une hospitalité urbaine non marchande : c'est la ville où l'on se sent bien, ou le passant se sent accueilli qu'il y vive depuis toujours ou soit arrivé la veille. Toutefois, la ville est un espace « estrange » : tout le monde y est étranger. « Densité des relations, multiplicité des allégeances et des appartenances », écrit Park : les règles de la ville ne sont plus anthropologiques, mais sociologiques. Travailleur de passage, touriste, étudiant, aidant, exilé, vagabond : celui qui est accueilli dans ce monde devra se nourrir et se loger, quels que soient son histoire et ses motivations, son regard, ses moyens. Extrêmement ancien, cet accueil marchand de l'autre relève des économies de l'altérité. La nouveauté liée à l'industrialisation de cette économie est la réduction de cette altérité aux seuls touristes, l'économie à l'échange de devises et le principe d'hospitalité à une industrie de service désignant les techniques d'accueil du client - « hospitality » dans les mondes anglo-américains. Quelles sont aujourd'hui les hospitalités prônées, promues dans les mondes du tourisme ? Comment évoquer cette question et concilier hospitalité marchande et non marchande ? Qu'est-ce que faire hospitalité ? Est-ce toujours l'art de transformer un étranger en ami ? Ou bien d'en faire un otage ? Qui sont les hôtes ? Faut-il les réduire aux agents marchands et à leurs clients désignés comme « touristes » ?

« L'HOSPITALITÉ MARCHANDE EST SANS DOUTE CONCOMITANTE DU PHÉNOMÈNE URBAIN »

Dans la suite de cette chronique nous verrons que la réduction de l'hospitalité à des échanges uniquement marchands ciblant une seule catégorie d'hôtes met en péril la cohésion, l'économie et l'écologie des territoires, comme le désir des voyageurs. Nous évoquerons également celles et ceux qui ont fait le choix de penser autrement l'accueil, en particulier le réseau ADN Tourisme et son manifeste pour un tourisme responsable. Celui-ci prône « l'élargissement de la notion d'accueil touristique à celle d'hospitalité pour inclure, sans distinction, résidents, visiteurs et voyageurs ». Le réseau a présenté à Tours sa charte nationale de l'hospitalité qui prône l'ouverture à « 360° là pour tous ».

[1] *Émile Benveniste : « Le Vocabulaire des institutions indo-européennes ». Vol. 1. Paris - Éditions de Minuit, 1969 : 94.*

SOMMES-NOUS HOSPITALIERS ?

Partie 2

Faut-il se méfier du voyageur comme d'un potentiel ennemi ? D'exiger qu'il ne soit « personne » ? Et avec quel contre-don ?

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

Le débat divise celles et ceux qui envisagent tout échange marchand comme une corruption de la relation d'hospitalité et celles et ceux qui considèrent que cet échange n'empêche pas la relation d'hospitalité (Cinotti, 2014). Postuler cet empêchement serait comme si « les médecins ne [pouvaient] pas être dits compatissants avec leurs malades du fait qu'ils sont rétribués pour soigner ceux-ci » (Telfer, 2000). Le développement du tourisme est parfois même qualifié de responsable de « la mort de l'hospitalité comme forme essentielle de socialisation » (Scheou, 2009). La mainmise de l'hospitalité-marché sur les dispositifs d'accueil substituerait à l'appât du lien, propre au don, l'appât du bien marchand (Chanial, Gauthier, Robertson, 2019). Et avec l'économie collaborative, nous serions dans la marchandisation de l'hospitalité (Anspach, 2019). Ce discours n'est pas nouveau et de nombreux auteurs, comme Diderot, D'Alembert ou Gaubert déploraient déjà au XVIII[e] siècle que l'hospitalité soit devenue un commerce (Scheou, 2009). Montesquieu et Jaucourt se demandaient : « L'esprit d'hospitalité est-il soluble dans l'esprit de commerce ? » (Chanial, Gauthier, Robertson, 2019). En sciences sociales, l'accueil et la libre circulation dont bénéficient les touristes sont mis au regard des freins à la mobilité d'autres personnes de passage que sont les migrants et les réfugiés (Bauman, 1999, Boniface, 2007, Cousin, 2009). Et qu'en est-il dans le quotidien de celles et ceux qui exercent l'hospitalité dans un cadre touristique ? Comment identifier, compter, cibler, désirer, protéger, taxer les visiteurs ? Au-delà de cet « idiot du voyage » et ce « soldat inconnu » dont parle Jean-Didier Urbain, qui est catégorisé fiscalement, légalement, statistiquement comme un touriste ? De qui le Code du tourisme est-il protecteur ? Qui est la cible des campagnes de marketing touristique ? Qui paye la taxe de séjour et bénéficie en retour des services induits par cette taxe ? Qui a le droit au visa tourisme ? Qui est le voyageur désiré des élus comme du secteur touristique ?

Et quid des autres voyageurs, au-delà des touristes ?

QUAND L'OMT DÉFINIT LA NOTION DE « TOURISTE »

Si personne ne s'est soucié au XIX[e] siècle de définir cette catégorie de voyageur (Boyer, 1999), sa première définition statique à l'international a été adoptée juste après la crise de 1929, peu après l'adoption du premier passeport international, dit « Nansen ». Cette nouvelle catégorie normative de voyageur est définitivement adoptée par l'ONU en 1963 à Rome et en 2008. L'OMT publie une note de 152 pages pour préciser qui compte comme touriste(1). Le touriste y est défini « davantage par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est – ce n'est pas la maison et ce n'est pas le travail » (O'Reilly, 2000). Le touriste est celui qui voyage sans chercher un travail, de l'assistance ou une

« LE TOURISTE EST CELUI QUI VOYAGE SANS CHERCHER UN TRAVAIL, DE L'ASSISTANCE OU UNE RÉSIDENCE ET QUI EST CLASSÉ SELON SON PANIER MOYEN DE DÉPENSE TOURISTIQUE »

résidence et qui est classé selon son panier moyen de dépense touristique. Il est reconnu fiscalement (taxe de séjour), légalement (visa), statistiquement (panier moyen, entrées), commercialement (marketing), économiquement (revenu management) et socialement. Les conditions de son hospitalité font l'objet d'un code spécifique, le Code du tourisme, dont la France est le premier pays à s'en être doté. Mais alors qui sont ces « autres voyageurs » qui ne comptent pas comme touristes ? Combien sont-ils ? Et qui se soucie d'eux ? La guide de 2008 de l'OMT définit de manière très précise ces « autres voyageurs » qui viennent sur place pour travailler, résider ou chercher assistance. Ce sont en France les saisonniers du tourisme et de l'agriculture (1 000 000), les apprentis (400 000), les travailleurs détachés (260 000), les services civiques (200 000), les étudiants (250 000 peinent à trouver un logement), les gens du voyage (300 000), les indispensables mis à l'abri (50 000 par nuit dans le Grand Paris), les artistes en résidence ou en déplacement, les aidants qui accompagnent leurs proches dans des centres hospitaliers de plus en plus éloignés, les demandeurs d'asile, les personnes en transit, les stagiaires et les salariés détachés loin de leur domicile...

[1] *Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008. OMT.*

DURÉE DU SÉJOUR : UNE NOTION CAPITALE

Face aux 90 millions de touristes étrangers en France avant la crise, leur nombre peut sembler relativement moindre sauf si on regarde ces données plutôt sous l'angle de la durée des séjours. Si les touristes étrangers séjournent en France en moyenne 2,6 jours dans une même destination et les Français en vacances 8,9 jours, les séjours des saisonniers sont en moyenne de deux mois, ceux des travailleurs détachés de 101 jours, ceux des stagiaires de 114 jours, ceux des étudiants de 270 jours et les mises à l'abri d'une année. Il en va de même si on regarde ces données sous l'angle des professionnels du tourisme qui pour certains accueillent les autres voyageurs de longue date. Certains ont pu résister économiquement aux périodes de confinement grâce à l'accueil de ces autres voyageurs. D'autres en font même leur modèle économique comme par la Maison Saint-Charles du réseau Habitat et Humanisme à Paris qui propose aux côtés des sœurs résidentes l'hospitalité dans des chambres d'hôtes aux tarifs accessibles, de l'habitat social intergénérationnel, des salles de travail et un jardin partagé. La résilience économique n'est pas leur seule motivation. Dans un contexte de grande démission et de recherche de sens post-Covid-19, l'accueil des autres voyageurs permet de consacrer plus de temps à la relation qu'au nettoyage des chambres et au check-in/check-out. Cette qualité de la relation est parfois au centre des projets d'entreprise comme au Zazie Hôtel, unique hôtel d'insertion en France. La mixité sociale est au fondement des auberges de jeunesse comme l'illustrent les auberges de jeunesse de Charente-Maritime qui accueillent aux côtés des jeunes en vacances, des sportifs, des groupes, des séminaires des entreprises locales, des étudiants en attente de logement, des réfugiés d'Ukraine, des mineurs isolés et des personnes en situation de handicap.

40 % DES FRANÇAIS NE PARTENT PAS EN VACANCES

A contrario, face au manque de places croissant et récurrent, celles et ceux qui accueillent les autres voyageurs – foyers de jeunes travailleurs, résidences étudiantes, centre d'hébergement d'urgence, Maison des Parents, Maison des Saisonniers – proposent de la médiation locative aux hébergeurs privés et aux professionnels du tourisme. L'État met en place des dispositifs d'accueil comme récemment avec le programme « hôpital hospitalier » pour l'accueil des femmes enceintes et de leurs proches résidant à plus de 45 minutes d'un centre hospitalier. Le maire de Marseille a fait appel aux hébergeurs touristiques pour loger les familles déplacées suite au drame de la rue Tivoli. Chaque nuit plus de 50 000 personnes sont mises à l'abri à l'hôtel dans le grand Paris grâce à des conventions entre l'État et des hôteliers. Au-delà des professionnels de l'accueil, des destinations se soucient de plus en plus de l'accueil des autres personnes de passage. Elles commanditent des études pour anticiper de futurs confinements et rendre leur économie moins dépendante au tourisme international. Elles cherchent à répondre à une crise du logement qui fragilise leur développement économique avec des entreprises locales qui peinent à loger leurs propres salariés et apprentis tout comme les universités leurs étudiants. Dans certaines zones touristiques, faute d'accès au logement, des résidents demandent plus de régulation des locations touristiques. Une inconnue est l'impact qu'aura dans l'avenir cette situation sur le renouvellement de la population de certaines villes et campagnes. À l'image du Comité régional du tourisme d'Occitanie, le droit au départ en vacances des résidents les moins favorisés semble redevenir une priorité des politiques publiques dans un contexte postconfinement où 40 % des Français ne partent pas en vacances. Enfin, c'est simplement une question d'humanité que d'accueillir dignement toutes les personnes de passage et de s'y préparer avec l'augmentation des mobilités voulues comme subies qu'entraînent l'accroissement des inégalités et le réchauffement climatique.

« ACTUELLEMENT, QUI SE SOUCIE EN VUE DES JEUX OLYMPIQUES DE L'ACCUEIL DIGNE DES AUTRES VOYAGEURS À PARIS EN 2024 ? »

QUELS SONT CES FREINS À UN ACCUEIL DIGNE DE TOUTES LES PERSONNES DE PASSAGE ?

Le développement touristique s'accompagne d'une montée en gamme généralisée des conditions d'accueil touristique couplée à une descente en gamme des conditions d'accueil des autres voyageurs. En à peine dix ans, le nombre de chambres d'hôtel haut de gamme est passé de 10 % à 25 % du parc hôtelier. À Marseille, les chambres une étoile ont quasiment disparu en dix ans alors qu'elles étaient plus d'un millier quand dans le même temps le nombre de chambres 4 étoiles a quasiment triplé pour atteindre le nombre de 2 400. Le tourisme social et les campings montent eux aussi en gamme. Cette montée en gamme est facilitée ces dernières années par un système de ➡

classement moins exigeant, des aides au départ moins ciblées (le tourisme « social » ne représente que 5 % des dépenses des comités d'entreprise) et une politique d'attractivité touristique offensive (objectif 100 millions de touristes par an). Parallèlement 250 000 étudiants ont des difficultés à se loger à chaque rentrée et doivent de plus en plus partager leurs chambres tout comme les saisonniers à qui il est parfois proposé de se loger dans des containers. Sans oublier les habitants

« DES ASSISES DE L'HOSPITALITÉ AURAIENT COMME AVANTAGE D'ANTICIPER LES TENSIONS À VENIR »

des zones touristiques tendues qui s'organisent en réseau national face au mal logement. À cette montée en gamme s'ajoute un calcul des tarifs de plus en plus automatisé et déshumanisé par des algorithmes et des logiques de revenu management. Le calcul automatique des tarifs se base sur des critères essentiellement touristiques comme la saisonnalité, le niveau de confort ou la géolocalisation. Le forfait mutualiste d'un aidant, la longue durée d'un séjour pour un stagiaire, la date de fin approximative d'un séjour d'aidant accompagnant un proche hospitalisé tout comme la condition sociale pour une mise à l'abri ne font pas partie des critères de calcul. La relation se résume souvent à un tunnel de paiement qui demande de payer son séjour avant de pouvoir discuter directement avec son hôte et partager sa situation. Les opérations de check-in/check-out, de plus en plus automatisées et sous-traitées par les professionnels, aboutit à une relation sans relation. Les algorithmiques des plateformes tout comme les systèmes de classement des hébergements touristiques sont centrés sur les seuls critères de confort et ignorent le réconfort qu'offrent les bénévoles des Maisons des Parents, les travailleurs sociaux aux jeunes travailleurs, les référents du Crous et les volontaires au sein des associations caritatives. À cela s'ajoute une collecte automatisée et systématique de la taxe de séjour comme sur Airbnb auprès des autres voyageurs qui en sont pourtant exonérés de par la loi. Ce qui fait l'hospitalité, le commun, le contributif, la commensalité, la relation directe, le partage du chez-soi, sont ignorés et ceux qui les proposent comme les auberges de jeunesse, les accueils paysans et encore quelques acteurs du tourisme social peinent à être visibles et à faire valoir leurs spécificités.

POUR DES ASSISES DE L'HOSPITALITÉ

Il a fallu le prétexte de l'organisation de la convention nationale du réseau ADN Tourisme sur le thème de l'hospitalité à Tours pour que l'équipe de l'office du tourisme de la ville traverse la rue et aille rencontrer celle du plus vieux foyer de jeunes travailleurs de France, juste en face. Le clivage n'est pas qu'universitaire entre l'hospitalité qui relèverait du social et l'hospitalité qui serait purement économique. Dans les collectivités locales, l'accueil touristique relève des services économiques quand l'accueil des autres voyageurs relève du social ou de l'urbanisme. Les nombreux observatoires du tourisme ignorent dans leur convention de calcul les autres personnes de passage tous comme celles et ceux qui les accueillent. Seuls les professionnels de l'accueil touristique siègent au sein des organismes de gestion de destination et décident de l'usage de la taxe de séjour. Cela n'a pas toujours était le cas, notamment au sein des syndicats d'initiative, où les résidents restaient majoritaires. À titre d'exemple, qui se soucie actuellement en vue des Jeux olympiques de l'accueil digne des autres voyageurs à Paris en 2024 ? 2 400 places d'accueil d'urgence en hôtel ont été supprimées déjà en 2022 et l'annonce a été faite que des logements des étudiants boursiers en Île-de-France vont être réquisitionnés pendant les Jeux olympiques de Paris. Des assises de l'hospitalité auraient comme avantage d'anticiper les tensions à venir quand le nombre de touristes augmente tout comme le nombre des autres personnes de passage, et ce alors que la crise foncière s'accentue. Elles pourraient partir du recensement dynamique de toutes les personnes de passage sur une destination, d'une cartographie des tiers de confiance et des dispositifs d'accueil existant et d'une étude des modèles économique d'hospitalité existant. Elles pourraient déboucher sur des offres d'accompagnement des professionnels à l'hospitalité d'une diversité de personne de passage, sur le développement d'interfaces numériques adaptées et sur l'ouverture des organismes de gestion des destinations à toutes les personnes concernées par l'accueil digne des personnes de passage. ADN Tourisme a pris comme engagement dans son manifeste pour un tourisme responsable « l'élargissement de la notion d'accueil touristique à celle d'hospitalité pour inclure, sans distinction, résidents, visiteurs et voyageurs ». Le réseau a présenté à Tours sa charte nationale de l'hospitalité qui prône l'ouverture à « 360° là pour tous ». Espérons que nous n'aurons bientôt plus de souci à nous faire quant à l'accueil digne des personnes de passage, « du touriste au vagabond ».

ATELIER

VENIR TRAVAILLER À MARSEILLE : DES PARCOURS INÉGAUX



Bruno, hôte à la coopérative Hôtel du Nord. © Samanta Berardo

Après un déclin au tournant du millénaire, Marseille renoue avec un dynamisme économique pourvoyeur d'emplois. Les nouveaux venus tout comme les travailleurs occasionnels ou réguliers occupent souvent les logements touristiques comme Airbnb, les chambres d'hôtes, les auberges et parfois même les campings. Comment sont-ils accueillis ?

Lorsque ce sont des travailleurs indépendants qui ont les moyens de se loger, Marseille offre une myriade d'opportunités comme Social Déclik qui fédère 500 indépendants de la région. Si vous souhaitez vous installer dans les quartiers nord, vous pouvez vous tourner vers Marsea et entrer dans un réseau fort de 4 500 entreprises de toutes tailles. Vous ferez rapidement du marketing territorial avec elles pour réhabiliter ces quartiers dont l'image médiatique est souvent négative malgré la diversité des situations.

Arriver et travailler à Marseille est moins simple si vos revenus ne suivent pas. C'est le cas pour d'autres indépendants : les artistes. Si la ville est relativement dynamique pour le secteur de la culture, il n'en est pas moins compliqué de se loger lorsque l'on est contraint de vivre avec les minimas sociaux comme la plupart des artistes. L'accès limité à des résidences d'artistes à Marseille les cantonne à des occupations temporaires dans des friches industrielles ou des bureaux vides, ce qui ne permet pas de se projeter ni de travailler confortablement. Un comble pour une ville qui a été capitale européenne de la culture en 2013 !

Alors qu'il faut attendre 5 ans avant d'espérer avoir un logement social à Marseille, des structures permettent aux jeunes aux bas revenus de se loger. C'est le cas de l'Association d'aide aux jeunes travailleurs et des Apprentis ➡

➡ d'Auteuil. Ces structures sont quasiment toujours à leur pleine capacité et les professionnels alertent du manque de solution offerte à ces jeunes qui ont pourtant une solide motivation et un projet professionnel bien établi. Ces jeunes ne cherchent qu'à sortir des hébergements temporaires pour s'ancrer dans le territoire et y construire le reste de leur vie.

Certains travailleurs ne font que passer par Marseille : les marins ! Avec l'enceinte du Grand port maritime de Marseille qui est fermée au public, il est aujourd'hui difficile de côtoyer les nombreux marins qui font pourtant vivre la ville. Là aussi, les problématiques d'accueil sont dépendantes des revenus des personnes navigantes. Un officier pourra profiter de la ville pendant ses heures de pause, mais pour un simple matelot, soumis aux niveaux de salaires de son pays d'origine, cela est impossible. Depuis 30 ans, l'Association d'accueil des marins à Marseille pallie ces disparités de moyens en permettant aux matelots de pouvoir se détendre. Sortir du bateau est une quasi nécessité pour des personnes confinées dans des cabines de 4 pour des missions pouvant aller jusqu'à 11 mois. L'association accueille aujourd'hui principalement des travailleurs détachés qui font vivre la réparation navale à Marseille sans qu'ils puissent apprécier la ville.

Si le nombre de personnes s'installant à Marseille reste croissant, la ville ne fait cependant pas exception : vos moyens déterminent la qualité de votre accueil. Passé cet accueil, reste à vous adapter à cette ville en tout point singulière.

par
Romain Morizot,
coprésident Les Ateliers Icare



© Jeanne Chiche

SÉBASTIEN GIAMBERTONE
DE L'ASSOCIATION D'ACCUEIL DES JEUNES TRAVAILLEURS AAJT

« Ce que l'on entend sur BFM est de la foutaise ! Les jeunes que l'on accompagne en veulent, ils sont respectueux et bosseurs. Des belles histoires, on en aurait 100 à raconter si on en avait le temps ! »

GÉRARD PELEN ET MARC FEUILLEBOIS
DE L'ASSOCIATION D'ACCUEIL DES MARINS À MARSEILLE AMAM

« Ces travailleurs ne sortent généralement pas de l'enceinte du port, ils logent dans des bateaux affrétés pour eux par les armateurs alors les locaux de l'AMAM sont les bienvenus. Sur 10 000 marins accueillis en 2024, 7 000 étaient de la réparation, 1 000 des cargos et 2 000 des bateaux de croisières. »

CHIFFRES CLÉS

5 ANS D'ATTENTE
POUR UN LOGEMENT SOCIAL À MARSEILLE

17
RÉSIDENCES ARTISTIQUES MUNICIPALES À MARSEILLE

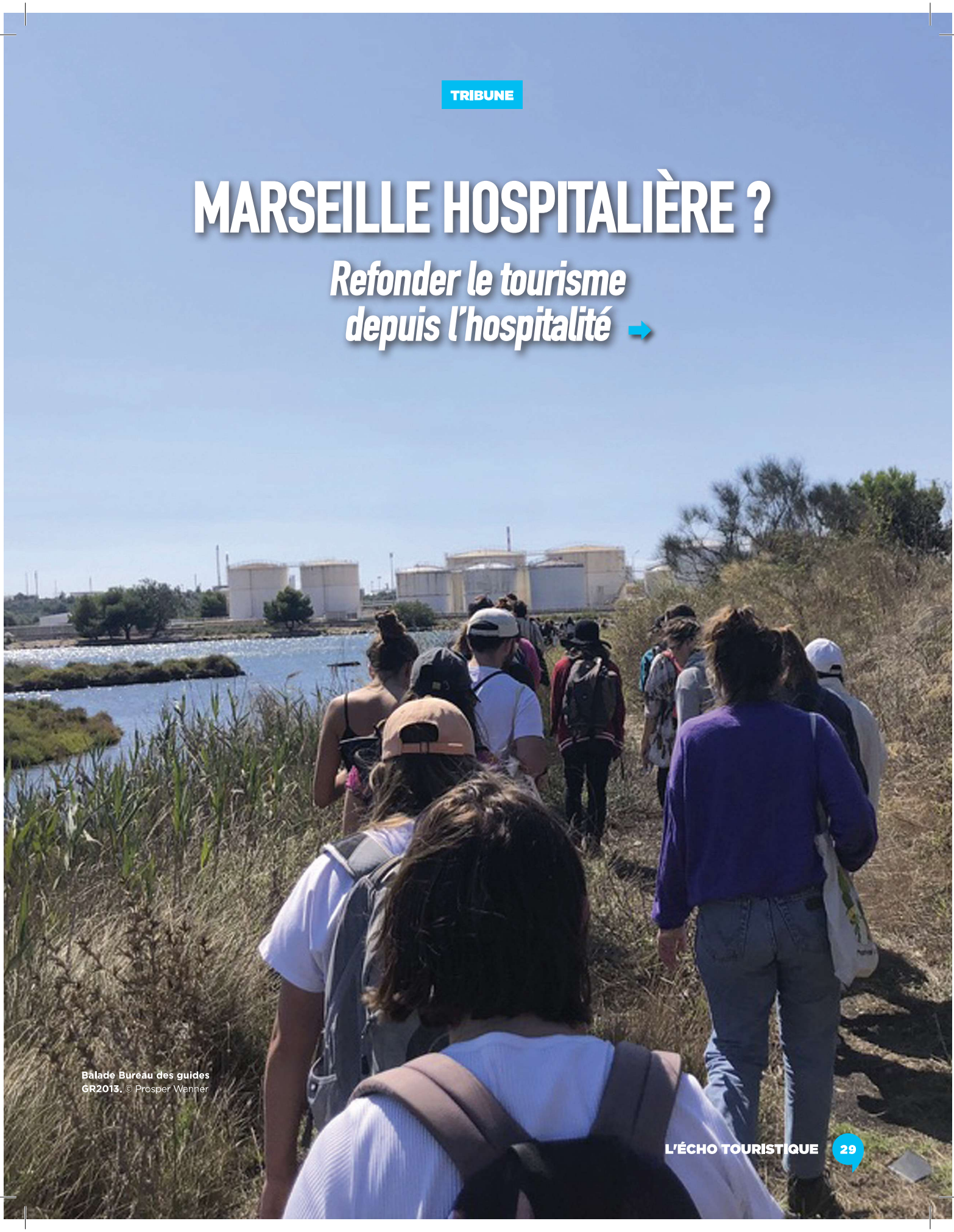
+300 000
MARINS
PASSÉS PAR L'AMAM DEPUIS 30 ANS

315 000
ACTIFS
AYANT UN EMPLOI EN 2021 (INSEE)

TRIBUNE

MARSEILLE HOSPITALIÈRE ?

Refonder le tourisme depuis l'hospitalité



Balade Bureau des guides GR2013. © Prosper Wanner

Il était une fois la fondation de Marseille, plus ancienne ville de France. Gyptis, princesse autochtone des Ségobriges, offre une coupe d'eau au marin phocéen Protis. Ce geste hospitalier scelle leur union et le mythe fondateur de Massilia, il y a 2 600 ans. Bâti à proximité des vestiges de la ville et du port antiques, le musée d'Histoire de Marseille raconte l'histoire millénaire de la succession des gestes d'hospitalité et d'hostilité qui ont fait l'histoire de la cité.

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

Il était une fois l'invention du tourisme, celui du Grand Tour des aristocrates anglais, il y a quatre siècles. En route vers la Grèce et l'Italie, les proto-touristes distingués s'arrêtent à Marseille. Autre temps, autre mœurs : dans les années 1970, les 400 boutiques et hôtels du « triangle d'or » de Belsunce attirent jusqu'à 700 000 touristes par an. En 2013, Marseille revient au premier plan, avec le titre de Capitale européenne de la culture. En janvier 2023, la municipalité récupère la compétence tourisme. En mars 2023, afin notamment de l'aider à dessiner l'avenir du tourisme marseillais, la municipalité lance une « Assemblée citoyenne du futur », composée de 111 citoyens tirés au sort[1]. Son maire, Benoît Payan, revendique un « tourisme durable et populaire » qui « s'inscrit dans la tradition d'accueil et de solidarité qui a fait la force de Marseille au fil des siècles »[2] et consolide l'adhésion de la ville à l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA)[3] . Février 2024 : Marseille publie sa stratégie 2024-2030 pour « un développement responsable du tourisme et des loisirs ». Une coalition d'organisations de la société civile marseillaise et de professionnels du tourisme demande au maire de Marseille d'organiser des assises marseillaises de l'hospitalité afin de se soucier et prendre soin de chaque visiteur : du marin et du pèlerin, du flâneur, du touriste, de l'exilé ou du vagabond.[4] Comme l'écrivait Zigmunt Bauman il y a plus d'une décennie, tous participent, dans leur ambivalence, de notre (post)modernité liquide, de nos lieux et de nos identités multiples[5]. Observer le rôle de chacun depuis les questions de crédibilité politique et de justice sociale et climatique renverse toutefois quelque peu les valeurs attendues et promues. Ainsi du « touriste ». Pour mémoire, le transport est responsable des trois quarts de l'impact climatique du tourisme, dont 40 % pour le seul transport aérien. Les compagnies aériennes ont depuis 80 ans un avantage concurrentiel imbattable sur les transports longue distance : l'absence de taxes. La convention de Chicago de 1944 a été adoptée afin de « préserver entre les nations et les peuples du monde l'amitié et la compréhension (...) dont dépend la paix du monde ». Pour cela « aucun État contractant ne doit imposer de droits, taxes ou autres redevances » aux vols internationaux tout comme sur leur carburant. Au sortir de la guerre, la question climatique était peu présente, voir inconnue.

« EN 2022, L'ADEME RAPPELLE QUE LE SEUL SCÉNARIO DU TOURISME CRÉDIBLE POUR RESPECTER LES ACCORDS DE PARIS EST L'OPTION « PROXIMITÉ ET SOBRIÉTÉ » »

En 2022, l'Ademe rappelle que le seul scénario du tourisme crédible pour respecter les Accords de Paris est l'option « proximité et sobriété » : des séjours moins lointains, plus longs, dans des hébergements plus petits et plus sobres. Ce constat bat en brèche les habitudes du secteur touristique - marchand et institutionnel qui, depuis un siècle, font la promotion de la « montée en gamme » et de la croissance à l'international. Par exemple, l'impact climatique d'un lit en auberge de jeunesse est quatre fois moindre que dans un hôtel étoilé. À ceci s'ajoute, bien sûr, le prix de la chambre, et donc la catégorie sociale et, bien souvent l'âge de son destinataire. Faut-il privilégier les privilégiés, ou bien favoriser l'accès au voyage de la jeunesse ?

[1] *https://www.marseille.fr/mairie/actualites/l-assemblee-citoyenne-du-futur-pour-coconstruire-l-avenir-de-marseille-avec-les*

[2] *B. Payan, Revue Marseille, juillet 2023*

[3] *https://www.anvita.fr/fr/nos-membres/territoires/view/marseille*

[4] *https://marsactu.fr/agora/appel-pour-des-assises-marseillaises-de-lhospitalit*

[5] *Zygmunt Bauman, La vie liquide, Pluriel 2013*

➡ UNE RÉPONSE TECHNOLOGIQUE INSUFFISANTE

Comment répondre aux défis des Accords de Paris, et continuer de voyager tout en préservant la vie de notre planète ? Le secteur touristique promet des prouesses technologiques et des normes teintées de vert comme avec le verdissement du classement hôtelier.
L'Organisation de l'aviation civile internationale s'est engagée en 2016 à ce que la croissance du trafic aérien soit à impact climatique nul à partir de 2020 grâce au marché carbone et aux progrès technologiques tel que l'avion vert et les biocarburants. Nous en sommes loin. Ainsi, dans son étude d'impact, l'aéroport de Marseille-Provence compte-t-il pour zéro les 25 000 vols supplémentaires représentant pourtant 6 millions de tonnes de CO_2 (TCO2)[6] ? Les Marseillais qui s'envolent pour dépenser ailleurs leur budget tourisme ne sont pas non plus pris en compte. Comptent-ils également pour zéro ? Réintégrer les dépenses des partants et les gaz à effet de serre des vols supplémentaires rend l'étude d'impact plus crédible. Mais le projet d'extension apparait alors déficitaire, de tous les points de vue.

UNE MONTÉE EN GAMME STRUCTURELLE

Un nombre croissant de professionnels assoient leur rentabilité sur la montée en gamme et l'international. Depuis une vingtaine d'années, en France, les tarifs des hôtels et des musées augmentent deux fois plus vite que l'inflation. L'un des scénarios préférés de la prospective touristique[1] est la poursuite de la « montée en gamme » du monde, au profit de quelques-uns - quelques touristes aisés, quelques opérateurs, quelques financiers. Moins d'un Français sur dix part en vacances d'hiver, un sur vingt pour y skier. Réduire encore l'accueil aux franges internationales les plus aisées fragilise l'ensemble de la chaine touristique. Les vacanciers français ne peuvent profiter d'une offre trop onéreuse chez eux - le taux de départ des Français n'a pas progressé depuis les années 1990. Travailleurs mobiles, étudiants, stagiaires, aidants, saisonniers, exilés, artistes... les hôtes historiques de l'hébergement temporaire populaire ne peuvent plus se loger. Les habitants et riverains pâtissent des nuisances liées au trafic international, à la privatisation des espaces publics, à la pression immobilière générée par l'économie de plateforme.

[6] *Analyse de la stratégie d'extension le réseau AviAction, https://lesoiseauxdepassage.coop/blog/3041-avion-et-tourisme-des-liaisons-dangereuses*

[7] *https://www.calameo.com/read/006485697e44619006270?page=18*

MARSEILLE MONTÉE EN GAMME OU MARSEILLE HOSPITALIÈRE ?

Marseille a connu l'une des plus fortes montées en gamme touristique de France. En 12 ans, le nombre de touristes a doublé, tout comme le nombre d'arrivées aéroport, de résidences secondaires et d'hôtels affiliés à des groupes.
Le nombre de chambres haut de gamme a triplé, le nombre de restaurants étoilés a quadruplé et le nombre de locations meublées a augmenté de moitié sur la métropole. Les chambres une étoile ont, elles, quasiment disparu. Les besoins d'hébergement des autres visiteurs de passage n'ont pourtant pas diminué : Marseille a également besoin de celles et ceux qui viennent pour étudier, travailler, se former, comme apprentis, comme futurs médecins, en saisonniers, en résidence artistique, en transit, pour une mise à l'abri ou l'accompagnement d'un proche hospitalisé. Plusieurs rapports (Observatoire territorial du logement étudiant, Collectif Alerte PACA, CLLAJ) alertent sur la précarisation des conditions d'accueil des étudiants, des jeunes travailleurs et des mises à l'abri. La ville ne compte aucun camping, une cinquantaine de squats et une seule aire d'accueil, datant de 1972.

« MARSEILLE A CONNU L'UNE DES PLUS FORTES MONTÉES EN GAMME TOURISTIQUE DE FRANCE »

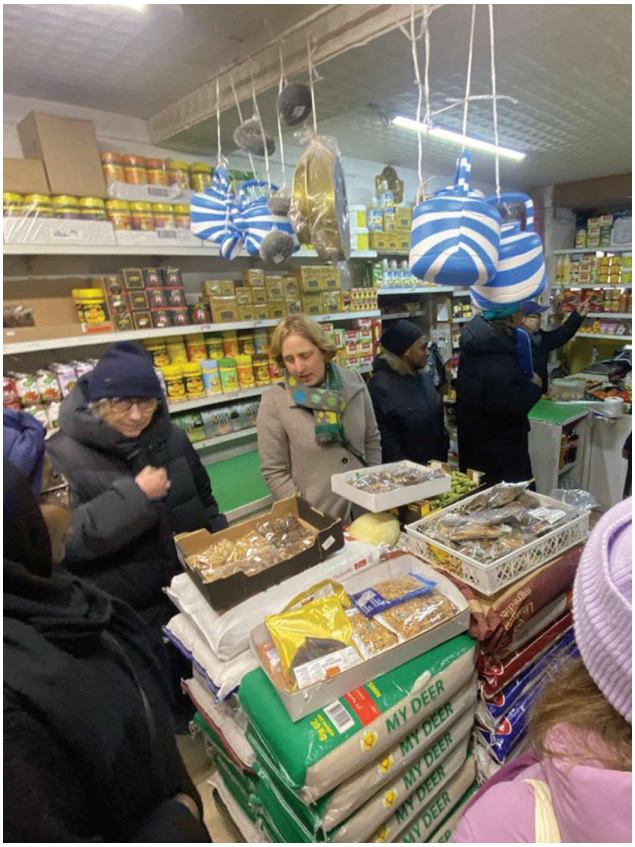
L'intuition des assises de l'hospitalité est que l'une des clefs de la transition du secteur touristique passe par une meilleure prise en compte de toutes les personnes accueilles et accueillantes à Marseille : une Marseille hospitalière.
Ses membres quantifient les touristes ignorés dans les stratégies touristiques : les habitants qui partent loin (69 % des passagers de l'aéroport), nos voisins touristes dit de proximité qui ont relancé l'économie touristique post-Covid-19, les touristes hébergés dans le non-marchand, les non-partants et les touristes maghrébins venus en avion, plus nombreux et plus dépensiers que ceux venus par avion d'Amérique ou d'autres pays d'Europe (même s'ils fréquentent peu l'office du tourisme et les hôtels). Ces touristes ont en commun d'être peu considérés par les politiques touristiques. Cela ne vaut-il pas la peine de chercher à en prendre la mesure ? Au-delà de ces touristes ignorés, de nombreux habitants accueillent ou ont besoin d'accueillir dignement des proches. ➡

➡ Les hôpitaux publics marseillais accueillent chaque année 120 000 patients en partie d'autres régions. L'université accueille 100 000 étudiants dont la moitié n'habite plus le domicile parental et un sur dix est international. Les 4 500 entreprises des zones d'activités ont besoin d'accueillir des salariés temporaires, des stagiaires, des clients et des prestataires. Le nombre d'apprentis a doublé pour atteindre 35 000. Marseille héberge la seconde plus grande plate-forme d'accueil de demandeurs d'asile après la région parisienne. Alors que le nombre de ces visiteurs ne cesse d'augmenter, de nouveaux dispositifs s'expérimentent : hôpital hospitalier (femmes enceintes), médiation locative (jeunes travailleurs), lokaviz (étudiants), dispositif zone tendue (accès au logement), cohabitation intergénérationnelle (jeunes actifs), convention d'occupation précaire (mise à l'abri) et accueil solidaire (demandeurs d'asile) pour en citer quelques-uns.

L'HOSPITALITÉ SITUÉE, UNE PERSPECTIVE RÉALISTE

Les personnes de passage contribuent à l'économie locale ainsi qu'au commerce de proximité. Elles restent longtemps, consomment dans les mêmes commerces que les habitants et ne contribuent donc pas à leur éviction. Elles représentent une alternative à un modèle touristique centré sur le tourisme marchand et l'événementiel, plus rentable à court terme, mais beaucoup moins pérenne. Réfléchir au rôle du tourisme pour un territoire, son insertion dans un processus de coopération locale ne relève pas du repli comme certains veulent le faire croire, mais, au contraire, d'une ouverture au monde, à tous les mondes[7]. Se situer du point de vue du voyage de proximité est également plus réaliste, d'un point de vue économique. L'immense majorité des terriens voyagent d'abord dans leur région, pays. Plus de 80 % des Français partent en vacances en France, souvent à moins de 4h de voiture, et plus de la moitié est hébergée chez des amis ou des parents. Pour le dire autrement : la majorité des Français suit les recommandations de l'Ademe, sans parler du reste du monde.

Pour que le monde reste ouvert, pourquoi ne pas prendre au mot la convention de Chicago ? Pourquoi ne pas dédier les long-courriers aux voyages qui favorisent « la paix dans le monde » ? Pourquoi ne pas les réserver aux jeunes pour un Grand tour sur le modèle de la carte Interail et du programme Erasmus ? Y associer les auberges de jeunesse, fondées après la grande guerre afin de promouvoir la paix dans le monde. Les Assises marseillaises de l'hospitalité, que nous appelons de nos vœux, visent à la fois à « poser les assises » d'une hospitalité marseillaise (assises théoriques, sociales, écologiques, économiques) et à « tenir des assises » de l'hospitalité marseillaise (former une assemblée ouverte à toutes personnes concernées). Il s'agit bien de concilier économie, hospitalité, justice sociale et lutte contre le dérèglement climatique. Enjeu de commune humanité, cette transition est à notre portée. À condition d'accompagner la transition des grands voyageurs et des professionnels du haut de gamme vers plus de sobriété, de proximité et d'hospitalité. Puissions-nous renouveler le geste fondateur de la princesse Ségobriges -celto-ligure.



Balade Migrantour à Paris. © Prosper Wanner

« IL S'AGIT BIEN DE CONCILIER ÉCONOMIE, HOSPITALITÉ, JUSTICE SOCIALE ET LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE »

TRIBUNE

ACCUEILLIR LA DONNÉE TOURISTIQUE, REGARDER CE QUE L'ON VOIT



Un dimanche en Durance / Bureau des guides du GR2013.
© Marielle Agboton

Éclairer les zones d'ombre, changer de point de vue : il est temps de prendre au sérieux ce que révèlent les données.

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

Que faire des « données » ? Qui ne s'est pas retrouvé avec la possibilité d'accéder à des données - quelques centaines ou quelques milliards - avant de déchanter devant leur incapacité à répondre à nos questions ? Ce constat souvent partagé depuis l'accès aux mondes des données numériques s'explique aisément : les données ne sont jamais « données », elles nécessitent d'être triées, nettoyées - on parle du « toilettage des données », et, enfin, nourries de nos questions, notions, situations. Or, qu'ils soient comptables, économiques ou de fréquentation, les bilans touristiques écartent souvent des données centrales pour penser l'avenir des destinations :

« LES DONNÉES NE SONT JAMAIS « DONNÉES », ELLES NÉCESSITENT D'ÊTRE TRIÉES, NETTOYÉES »

uniquement mobilisées pour justifier des décisions politiques déjà entérinées, les données ne sont pas accueillies pour ce qu'elles promettent.
Au moment où l'Ademe recommande en matière de tourisme la proximité et la sobriété, il est temps d'observer autrement, afin d'inspirer des politiques d'accueil responsable, appuyées notamment sur les visites de proximité. Par exemple, comme vient de le découvrir la ville de Venise avec son ticket d'entrée - et ses exemptions - la fréquentation des destinations touristiques est bien plus diverse qu'elle n'y paraît. Venise a ainsi identifié 32 motifs non touristiques d'entrée en ville : patients, étudiants, stagiaires, travailleurs, apprentis, visiteurs de prison, etc. Nul besoin de généraliser ces tickets : il suffirait de laisser les chercheurs chercher. Pourtant, 10 ans après nos premières investigations dans les réseaux et plateformes du tourisme, l'accès aux données brutes est de plus en plus empêché. Malgré tout, presque malgré elles, certaines de ces « données » verrouillées révèlent des informations précieuses pour penser autrement les politiques de vacances, de mobilité et d'hospitalité.

2014-2024 : BIG DATA TOURISTIQUE, UN TRÈS COURT BILAN

Début 2014, il y a 10 ans donc, nous publiions dans la revue Espaces une version « grand public » des premiers résultats de notre programme Imagitour. Initié en 2009 pour répondre au déficit de connaissance des mobilités de loisirs, ce programme visait à croiser enquêtes numériques et de terrain. À partir de l'extraction des traces géolocalisées et chrono-référencées laissées sur de grandes plateformes (Flickr, Panoramio, Instagram et Hotels.com au départ, puis Airbnb et Booking), il s'agissait de mieux identifier et comprendre les récits de pratiques, cartographier des densités et calculer des flux.
Ce programme a permis d'avancer dans la connaissance des pratiques, de cartographier l'emprise et la répartition de grandes plateformes à différentes échelles (article Mediapart, 2015) - du mondial au très local (article sur le tourisme de mémoire, 2016).
Outre ses finalités scientifiques, ce travail visait à mettre à disposition des pouvoirs publics des données centrées sur les hospitalités marchandes, mais aussi les déambulations urbaines, les mobilités douces, la mémoire, les photographies de paysages, tout ce qui n'apparaissait pas alors « mesurables ». Pour des questions scientifiques et déontologiques, nous avions choisi de travailler uniquement à partir de plateformes de réservation, et de données volontairement partagées par les internautes voyageurs (commentaires et photos). Notre travail d'extraction et de structuration avait un triple objectif de connaissance : 1) Mieux connaître les visiteurs : qui, quand, ou, combien, pour quoi faire, notamment en milieu ouvert ? 2) Cartographier l'emprise de la location de courte durée dans les villes et les territoires. 3) Outiller les politiques publiques en les sensibilisant à l'importance sociale et économique des vacances et du tourisme « non marchand ».
À partir de 2013, l'entreprise Orange développe et commercialise une approche différente, basée sur le recueil des données téléphoniques, en temps réel : il ne s'agit alors pas de cartographier dans le temps et l'espace les traces et les densités mais de capter l'ensemble d'une population présente, quels que soient ses motifs et de les commercialiser après traitement.
Si cette pêche industrielle aux données nous avait initialement paru peu propice à la connaissance fine des profils et des pratiques, elle nous paraît toutefois potentiellement prometteuse par ce qu'elle a fait apparaître.

RÉVÉLER LES INVISIBLES DES DONNÉES TOURISTIQUES

Développée à Marseille avec Provence Tourisme à l'occasion de Marseille capitale européenne de la culture, en coopération avec ADN Tourisme, la solution Flux Vision Tourisme développée par Orange indique en temps réel les personnes présentes sur le territoire d'une destination, lors d'un festival ou sur une plage. Elle équipe aujourd'hui une grande partie des organismes de gestion de destination

touristique. Les données commercialisées permettent de savoir combien de touristes sont présents sur une destination donnée et d'estimer - en partie - leur itinéraire, leur âge, leur nationalité et leur catégorie sociale.
Le grand intérêt de ces « données » est toutefois de révéler la présence de personnes invisibilisées par les comptages centrés sur les transports et les hébergements, une sorte d'instantané d'économie présentielle - pour reprendre le terme de Christophe Terrier, précurseur en la matière.

Le premier apport concerne les touristes dits « non marchands » - termes inadéquats, car ignorant des dépenses réalisées hors secteur hébergement. Il y a dix ans, Jean-Michel Blanc l'avait estimé avec son SPOT Auvergne et avait calculé que les retombées locales étaient équivalentes entre marchand et non-marchand. Alors que les deux tiers des Français sont hébergés hors du secteur marchand, l'étude des données Orange permet à la région PACA de mesurer leur apport économique à la région.
La deuxième avancée porte sur ce qu'Orange nomme les « habituellement présents ». Dans les Bouches-du-Rhône, grâce à une étude du service de prévention incendie à partir des données de Flux Vision Tourisme menée en 2018, nous sommes en mesure d'estimer que leur nombre est équivalent

« LES DONNÉES INATTENDUES - CELLES QUE L'ON N'ATTENDAIT PAS - SONT, EN SCIENCES, TOUJOURS LES PLUS FÉCONDES »

sur toute l'année à celui des touristes présents. En effet, il y a en moyenne 70 % de résidents, 15 % de touristes et 15 % d'habituellement présents. Étudiants, travailleurs saisonniers ? Qui sont-ils ? Quelles sont leurs pratiques ? Qui les accueille ? Quels sont leurs besoins ? Comment mesurer leurs apports aux territoires ?
Enfin, et ce n'est pas le moindre des apports, les données collectées par Orange révèlent **la présence de nombreuses personnes de passage qui ne sont pas des touristes.** À Marseille, il y a ainsi de nombreux Polonais et Lituaniens, des Philippins… Ce sont des camionneurs et des marins. Celles et ceux qui sont (re)apparus comme « essentiels » au moment du Covid-19. Des présences jusque-là invisibles, et pour lesquelles une politique d'accueil reste sans doute à construire. Pourtant, par souci méthodologique, certaines nationalités et données sont retirées de l'analyse « afin de se rapprocher au plus près des comportements touristiques ». C'est un problème méthodologique, éthique et politique.

UN ENJEU CRUCIAL POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME DURABLE

L'intérêt de la mise en visibilité de ces présences dans un objectif de tourisme durable est que ces personnes ne sont pas à faire venir : elles sont déjà présentes et la plupart ne sont pas venues en avion. Prenons l'exemple des étudiantes et étudiants : ces jeunes personnes ont des pratiques culturelles et sportives, invitent leurs proches, font du bénévolat, des stages, des balades et parfois travaillent sur place comme apprentis ou à temps partiels (Contribution économique des universités de l'Udice, 2021). Leur mobilité est quatre moins carbonée que celle d'un habitant (enquête Mobilités de l'université de Lorraine, 2023).
L'accès aux données est donc central pour mener des recherches susceptibles d'éclairer le débat public. Ainsi, et pour rester dans l'actualité, combien de personnes « habituellement présentes » ont-elles recours à la location courte durée ? Comment vont -elles réagir à la nouvelle réglementation ? La stratégie d'étalement de saison est-elle pertinente ? Possible ? Les politiques de « grands événements » sont-elles souhaitables alors qu'elles provoquent l'éviction des étudiants et la raréfaction des mises à l'abri ? Qu'est-ce que l'attractivité d'une ville que les jeunes fuient au vu des conditions de vie et de travail proposées ? Comment prendre en compte l'ensemble des publics ? Quel doit être le rôle des OGD (organisme de gestion de destination) dans la conception et l'organisation de destinations hospitalières ?
En bref, on le voit, restreindre les études, les définitions et les orientations au tourisme marchand de loisirs ou de congrès n'offre qu'une vision partielle et erronée des destinations et de celles et ceux qui la font vivre.
À condition d'être ouvertes aux chercheurs et approfondies, les données Orange ouvrent de nouvelles perspectives pour privilégier un tourisme durable - c'est-à-dire sobre et de proximité, seul scénario crédible pour respecter les Accords de Paris et réduire de 40 % l'impact carbone du secteur touristique (étude 2024).
À l'instar du type d'hospitalité prodigué aux personnes et aux récits, la manière dont nous traitons les données - la relation scientifique et politique que nous avons avec elle - est décisive. Les données inattendues - celles que l'on n'attendait pas - sont, en sciences, toujours les plus fécondes. Pourquoi ne seraient-elles pas ici aussi celles qui pourraient nous apporter le plus, susciter l'imagination, ouvrir les imaginaires à des futurs souhaitables ?

QUE FAIRE DU MILLIARD D'EUROS ?

Réflexions pour une taxe de séjour hospitalière



La taxe de séjour connaît une croissance impressionnante en France, dépassant bientôt le milliard d'euros de collecte. Depuis la réforme de 2015 - hors pandémie -, le montant collecté croît de 10 % chaque année. Cette forte croissance soulève des questions sur son affectation et son rôle. À quoi sert cette taxe de séjour ? Que finance-t-elle et qui en décide ? À qui pourrait-elle bénéficier ?

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

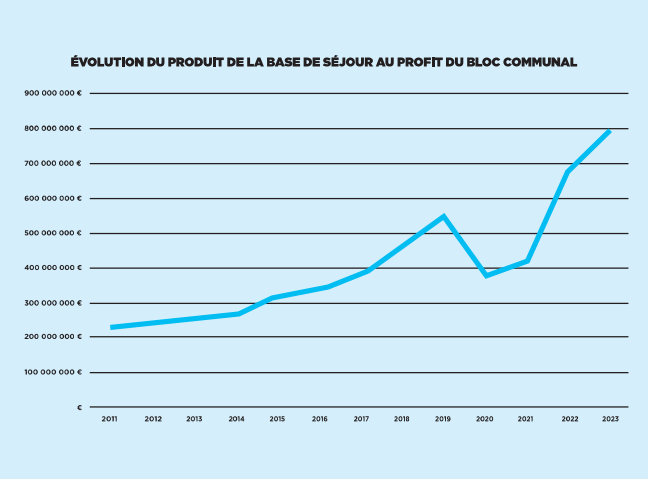
Depuis sa création en 1910, la taxe de séjour permet aux collectivités locales de prélever une contribution auprès des personnes séjournant dans des hébergements touristiques marchands. Aujourd'hui, plus de 80 % des communes sont concernées. La taxe est composée de la part communale à laquelle peut s'ajouter une taxe additionnelle départementale de 10 %.
Depuis 2023, certaines destinations ont créé une taxe additionnelle destinée aux grands projets d'infrastructures ferroviaires. Entre 2012 et 2022, le niveau national de collecte de la taxe de séjour est passé de 238 millions à 845 millions d'euros. Avec cette croissance, 2024 devrait dépasser le milliard d'euros de collecte, sans compter le surplus des Jeux olympiques et paralympiques. À Marseille, le montant collecté entre 2022 et 2023 a augmenté de 44,4 %, passant de 8,64 millions d'euros à 12,48 millions d'euros.

LA TAXE DE SÉJOUR, UN OUTIL POUR FAVORISER LA « FRÉQUENTATION TOURISTIQUE »

La part communale et départementale du produit de la taxe de séjour doit être affectée aux dépenses destinées à « favoriser la fréquentation touristique de la commune », selon la loi : travaux d'amélioration de l'espace public, campagnes promotionnelles, événements, protection des espaces naturels. La fréquentation touristique participe à l'économie locale (commerces, artisanats...), à l'attractivité (nouveaux habitants, étudiants...), au maintien de services publics, à la vie culturelle (festival...).
Pour mesurer la fréquentation touristique, l'Insee prend en compte l'ensemble des nuitées marchandes et celles non-marchandes (dans la famille et entre particuliers). Depuis la pandémie, de plus en plus de communes s'intéressent à l'impact de cette fréquentation dite « non marchande ». Cette dernière a longtemps été ignorée, bien que les séjours dans des hébergements non marchands soient majoritaires dans tous les pays - plus de 60 % des séjours et des nuitées des résidents en France de plus de 15 ans (Insee). Le comité régional du tourisme de la Région Sud estime en 2023 à 709€ la dépense moyenne lors d'un séjour groupe en hébergement non-marchand et à 1 087€ en hébergement marchand (CRT PACA, clientèles touristiques, 2023). En 2016, on estimait que plus de la moitié du tourisme domestique français - les vacances - était réalisé dans des hébergements non-marchands (Socio du tourisme 2016). En résumé, la taxe n'est acquittée que par celles et ceux qui paient leur hébergement touristique*, mais la « fréquentation touristique » concerne un bien plus grand nombre de visiteurs.

« LES OFFICES DU TOURISME ONT RAREMENT DES PAGES INTERNET D'INFORMATIONS À DESTINATION DES TRAVAILLEURS, DES AIDANTS OU DES ÉTUDIANTS DE PASSAGE »

ÉVOLUTION DE LA TAXE DE SÉJOUR EN FRANCE



Graphique sur l'évolution du produit de la taxe de séjour du bloc communal (communes, départements, regroupements), issu du rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL).

© Saskia Cousin

➡ QUI PAIE LA TAXE DE SÉJOUR ?

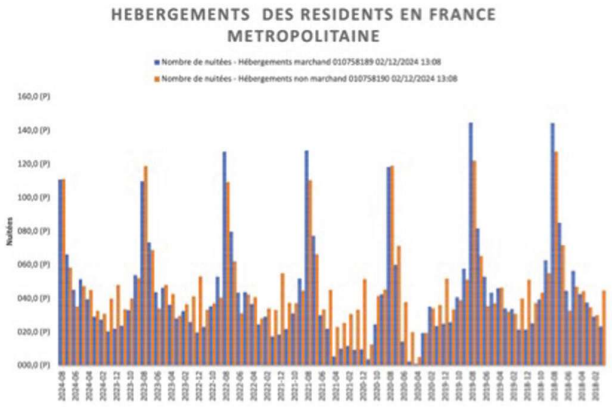
Avant la réforme de la taxe de séjour en 2015, de nombreux conseils municipaux décidaient légalement d'exempter de la taxe de séjour différentes catégories de personnes de passage comme les fonctionnaires en mission, les stagiaires, les pensionnés de guerre en cure, les apprentis, les bénéficiaires de certaines aides sociales et les aidants qui accompagnaient des proches hospitalisés. Depuis 2015, seulement quatre catégories de personnes de passage restent exemptées légalement : les mineurs, les saisonniers employés dans la commune, les personnes en hébergement d'urgence et les personnes occupant « des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine ».

« LA POSSIBILITÉ LÉGALE D'AFFECTER L'USAGE DE LA TAXE DE SÉJOUR À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES DE PASSAGE SUR UNE DESTINATION EST UNE BONNE NOUVELLE »

Lorsque des personnes venues pour des motifs autres que touristique ne peuvent pas loger chez des proches ou dans les logements qui leur sont dédiés, souvent complets, comme les foyers de jeunes travailleurs, les maisons des aidants, les centres et aires d'accueil ou les résidences universitaires, elles se tournent vers les hébergements touristiques. Cette porosité est bien connue des hébergeurs touristiques, certains en ont fait leur principale clientèle. Les hôtes de la coopérative d'habitants Hôtel du Nord à Marseille ont accueilli sur le premier semestre 2024 dans leurs 22 hébergements touristiques autant de touristes que de personnes séjournant pour un motif non touristique : visite à l'hôpital, stage et emploi temporaire dans les entreprises du territoire, études… La part des nuitées touristiques ne représente qu'un sixième du total de leurs nuitées. Le non-marchand compte pour un tiers des nuitées : accueil de proches, échanges de maison, accueil solidaire. Certaines communes ont cherché à élargir l'assujettissement de la taxe de séjour aux personnes hébergées dans des établissements de santé. La Cour de cassation a dû mettre fin à ces velléités fiscales. Les haltes pèlerines qui pratiquent le système du « donativo », une participation libre du pèlerin en échange de l'hébergement et du couvert, ne sont pas soumises à la taxe de séjour, malgré, à nouveau, quelques velléités municipales.
En bref, l'acquittement de la taxe est lié au type d'hébergement et non aux motivations, aux pratiques ou aux revenus des hôtes. Si les touristes sont majoritaires en nombre de visiteurs, ils sont ceux qui séjournent le moins longtemps sur place.

UN GRAND FLOU SUR LES TAXÉS ET L'USAGE DE LEUR TAXE

Les personnes qui s'acquittent de la taxe de séjour sont des vacanciers et des congressistes, mais aussi des étudiants qui viennent passer un entretien, réaliser un stage ou s'installer, des aidants qui accompagnent un proche hospitalisé, des travailleurs détachés, en formation ou en contrat temporaire dans une entreprise locale, des artistes en représentation dans un lieu culturel et les techniciens qui les accompagnent, des familles en transit… Combien sont-ils ? Cela paraît incroyable, mais il ne semble pas exister d'enquête nationale sur la part des visiteurs qui s'acquittent de la taxe, alors qu'ils ne sont pas des « touristes ».
Il suffirait pourtant pour cela d'étoffer le motif de la visite des enquêtes « Suivi de la demande touristique », réalisée par l'Insee, actuellement restreintes à la distinction « personnel » ou « professionnel » (Insee). Ces visiteurs mal connus ne semblent pas non plus destinataires des actions que finance cette taxe. Par exemple, les offices du tourisme ont rarement des pages internet d'informations à destination des travailleurs, des aidants ou des étudiants de passage ; les formations hôtelières ou touristiques ne les mentionnent jamais. Alors que, lors de la pandémie, certains hôteliers affirmaient avoir redécouvert leur métier lorsqu'ils avaient logé des personnels soignants (Chareyron, Cousin, Jacquot, 2021), le retour des touristes a remisé dans l'invisible le peuple des voyageurs non touristes.



L'usage de la taxe reste peu connu, hormis le fait que les campagnes qu'elle finance ciblent prioritairement voire exclusivement les touristes de loisirs ou d'affaires. La transparence sur l'affectation de la taxe de séjour, souvent reversée aux offices du tourisme, est pourtant un préalable au débat public. Il s'agit, pour chaque commune, de rendre lisible le type de fréquentation touristique qui abonde la taxe de séjour, ainsi que l'usage fait de cette taxe. Le Code général des collectivités territoriales précise que les communes concernées « font figurer, dans un état annexe au compte administratif, les recettes procurées par cette taxe pendant l'exercice considéré et l'emploi de ces recettes à des actions de nature à favoriser la fréquentation touristique ». En 2007, un maire a refusé de donner copie de l'emploi de la taxe de séjour dans sa commune pour les trois dernières années. La Commission d'accès aux documents administratifs lui donne alors tort et lui rappelle l'obligation de donner accès aux informations. chacun est donc libre d'en obtenir communication. Le travail de cartographie des usages de la taxe reste à effectuer.

UNE TAXE POUR UN TOURISME PLUS RESPONSABLE ET UNE HOSPITALITÉ PLUS INCLUSIVE ?

L'acquittement de la taxe de séjour n'engage pas de contrepartie pour le contribuable qui s'en acquitte ; l'affectation de la taxe de séjour n'est pas destinée à un bénéficiaire en particulier. En ce sens, la taxe de séjour s'apparente davantage à un impôt dont l'objet est de financer l'intérêt général et, en l'occurrence, de soutenir l'attractivité. Le choix d'affectation de cette taxe de séjour est un levier non négligeable pour améliorer le séjour des visiteurs, mais aussi pour choisir ses visiteurs. L'Ademe nous rappelle que la pérennité du tourisme dépend de sa capacité à se recentrer sur des clientèles plus proches, pour des séjours plus longs et plus sobres (Ademe, 2022, Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France).
En 2024, les membres de Marseille HospitalitéS (www.marseille-hospitalites.fr), un collectif qui promeut une Marseille hospitalière avec toutes les personnes de passage, ont interrogé des juristes et la Cour régionale des comptes à propos des conditions d'affectation de la taxe de séjour, notamment aux « autres personnes de passage au-delà des seuls touristes actuellement pris en compte (congressistes, loisirs) ». Les juristes et les magistrats de la Cour régionale des comptes ont confirmé que la taxe pourrait légalement être utilisée pour financer des missions d'accueil et d'information à destination de toutes les personnes de passage, qu'elles soient ou non des touristes. Cette possibilité est renforcée par le fait que la loi prévoit qu'un office de tourisme peut déléguer tout ou partie des missions d'accueil et d'information aux organisations existantes qui y concourent. Il est temps de s'intéresser à l'affectation de la taxe de séjour, dans un souci de justice sociale et climatique.
Grâce aux nouvelles solutions d'analyse des données mobiles, des organismes de gestion de destination prennent la mesure de l'importance de la fréquentation non marchande et hors touriste. La taxe de séjour pourrait participer à répondre aux enjeux climatique - et aux recommandations de l'Ademe - en promouvant et en facilitant l'organisation de séjours longs, auprès de personnes non concernées par les long-courriers. Qu'elles soient stagiaires, apprentis ou télétravailleurs, ces personnes doivent pouvoir être informées et accompagnées selon leurs besoins spécifiques. Si elles ne se pensent pas initialement comme « touristes », une communication particulière pourrait les inciter à désirer découvrir le territoire et rester plus longtemps.

CONCLUSION

Malgré le fait qu'ils participent à l'économie locale et qu'un grand nombre ait acquitté la taxe de séjour, les visiteurs venus pour d'autres motifs que le tourisme ne sont pas pris en compte par les activités financées par la taxe de séjour. La possibilité légale d'affecter l'usage de la taxe de séjour à destination de l'ensemble des personnes de passage sur une destination est une bonne nouvelle. La taxe pourrait donc servir à financer des missions d'accueil et d'information à destination de toutes les personnes de passage qui participent à la fréquentation touristique. Alors que les financements publics se rétractent et que les enjeux écologiques sont chaque jour plus cruciaux, une réflexion informée par des enquêtes pourrait permettre de faire bon usage du milliard : répondre à des besoins plus larges que ceux des seuls touristes de loisirs et professionnels, et contribuer à une hospitalité plus inclusive et plus durable.

** Dans un logement, contrairement à un hébergement, la personne dispose d'un titre d'occupation avec garantie de maintien dans les lieux comme c'est le cas dans les résidences étudiantes et les foyers de jeunes travailleurs, quelle que soit la durée du séjour.*

Sources

Gael Chareyron, Saskia Cousin et Sébastien Jacquot, « Crise du tourisme et résistances des vacances. Valeurs et pratiques des mobilités de loisirs en période de pandémie », Mondes du tourisme [En ligne], 20 | 2021, URL http://journals.openedition.org/tourisme/3899 - DOI https://doi.org/10.4000/tourisme.3899 - https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030023824/2020-07-01 Insee, suivie de la demande touristique (SDT), https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/116147542?INDICATEUR=2414593

TRIBUNE

« LE DIVIN LOISIR LONG » :

VACANCES, VACANZE, VACACIONES, VAKANTIE



Avec le printemps fleurissent les marronniers touristiques. Les Français sont invités à embrasser les « nouvelles tendances », suivre les influenceurs sponsorisés ou craquer pour une destination « 'paradisiaque ». Pourtant, l'immense grande majorité d'entre-eux, d'entre-nous, ne cherche pas, ne souhaite pas « faire du tourisme ». L'objet de nos désirs, de nos imaginaires, ce sont les vacances.

Une tribune de Saskia Cousin et Prosper Wanner

LE BESOIN VITAL D'OTIUM

Vacances vient de « vacare » qui signifie être libre, inoccupé, vacant. On le retrouve dans plusieurs langues européennes : vacances (fr), vacanze (ital), vacaciones (esp), vakantie (néerl). Les vacances scandent le temps (on « prend » des vacances, comme on prend le temps de vivre), elles sont une disposition physique et mentale (on « se sent » ou on « est » en vacances). Dans les enquêtes, les deux premières motivations au « départ en vacances » sont : « se reposer », « se retrouver ». Lorsque l'on « part en vacances », ce sont bien les vacances qui sont, in fine, notre destination principale. Cet espace-temps dont la vocation est aussi noble qu'immuable : exercer ce qui fait le sel de la vie, le plaisir de l'otium, de l'oisiveté, la liberté de faire ce que l'on veut. Et donc, essentiellement : ne rien faire, dans un lieu hospitalier, avec les gens que l'on aime. On comprendra alors que l'opposition mobile/immobile relève d'une même vision du monde, polarisée. Il faut alors trouver l'alternative, soit la dépolarisation : une vision utopique, mais tout autant puisée dans la réalité que les précédentes, la rencontre de l'hôte et de l'otium[4].

LE DROIT AU « DIVIN LOISIR LONG »

Ne rien faire - le droit aux vacances - a été acquis de haute lutte. En 1900, Sylvain Pitt écrivait : « Pourquoi les privilégiés des professions dites libérales et les employés d'administration sont-ils seuls à jouir de cette chose exquise, les vacances ? Le loisir, le divin loisir long, qui permet de redevenir un homme, simplement un homme, de se laisser pénétrer lentement par le repos, de jouir des merveilleux tableaux de la vie, de n'y plus figurer comme un rouage de machine étroitement emprisonné dans sa fonction. » Les vacances représentent un progrès social, hérité de générations de luttes sociales pour la réduction du temps de travail. Dès 1902, les précurseurs de la coopérative ouvrière de vacances prônent la libre pensée et l'autogestion, la découverte de la vie en collectivité, et l'accès à « la Nature pour tous ». Mais le temps libre des classes populaires inquiète les pouvoirs - religieux, économiques, politiques, sanitaires, sociaux. Le droit à la paresse est perçu comme subversif ; il faut occuper ou éduquer le peuple, organiser ou gérer son temps libre, empêcher l'oisiveté. L'activité de consommation du tourisme est la part économique de cet objectif d'occupation - issu de la morale chrétienne du travail. Le tourisme est la négation de l'otium - le nec otium, qui a donné négoce. L'activité « touristique » permet d'occuper les corps, les esprits, le temps, les espaces libres. On « fait » du tourisme, c'est-à-dire que l'on fabrique l'activité en la consommant.

MOISSONNER LE FRUIT DE SON TRAVAIL : LE RITE DU TEMPS LONG DES VACANCES

Le droit aux vacances est précisément un droit aux « jours de repos consécutifs » (1906). Mais au bout de combien de jours est-on en vacances ? ONU Tourisme et différentes industries ont décidé d'appeler « vacances », un départ de plus de 4 jours consécutifs.
Cette définition ne prend pas en compte ce que les premiers concernés attendent et définissent comme tel : les vacances, c'est d'abord « prendre son temps », « avoir du temps ». Dans toutes les enquêtes, pour les experts des rythmes d'apprentissages, comme pour les familles en quête de retrouvailles, les « petites vacances » sont trop longues, et les longues sont trop justes... Car si tous les enfants et leurs parents résidant en France vivent au rythme de congés scolaires décidés pour l'industrie touristique, seuls 10 % accèdent aux canons à neige. Ce qui importe, ce sont les « grandes vacances », ce moment central pour vivre le passage d'un état à un autre - le passage de classe notamment - mais aussi pour réconforter, restaurer, retrouver, partager les liens sociaux, familiaux, conviviaux. Les vacances estivales s'inscrivent dans une histoire sociale des congés payés, mais aussi une histoire culturelle européenne plus ancienne. On évoque souvent les vacances des juges, puis des enfants de nobles anglais comme l'origine des vacances scolaires, ce qui compte dans l'imaginaire collectif, c'est la saison, celle des moissons. Dans les sociétés préindustrielles, les temps rituels scandaient la vie, au rythme des saisons et des relations aux mondes sacrés. L'été n'est pas le moment où nous copions les juges anglais du XVI e siècle ! Il est celui où nous récoltons le fruit de notre travail de l'année. Bien que laïc, il reste un rite de passage, c'est-à-dire un espace-temps liminaire, qui permet le passage d'une identité à une autre tout en participant à affirmer et conforter la cohésion et les valeurs d'une communauté. Les vacances estivales sont sans doute le rite de passage le plus collectif, attendu et partagé de notre société contemporaine.

L'ART DE L'EXISTENCE ET LA CRÉATION DE SOUVENIRS

L'aspiration aux vacances s'inscrit dans la problématique plus globale de l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre. Ce que le sociologue des loisirs Joffre Dumazedier nommait, dans les années 1960, les « 3 D » : un temps dévolu au délassement, au divertissement

© Marielle Agboton

➡ et au développement. Un temps particulier où s'affirme un « art de l'existence » dans le rapport à soi (ipséité), aux autres (lien social) et à l'environnement (l'écologie du temps libre). Si les vacances sont désirées par toutes et tous, le « départ » n'est ni obligatoire ni systématique. Les vacances sont perçues comme un moment de déconnexion (35 %), de repos (31 %), de découverte (33 %) et avec les siens (29 %) (sources). Ces attentes sont fortement liées au niveau de revenu et chacun y met ce qu'il veut ou peut y investir. Les catégories populaires envisagent davantage leurs congés comme l'occasion de se reposer quand les catégories supérieures et les retraités les voient comme la possibilité de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Si le « départ » ne définit pas les vacances, il participe à l'ouverture au monde des enfants, à la reconnaissance sociale de leurs parents. Que reste-il des vacances ? Avec le temps, ce qui persiste chez les jeunes partis en vacances, c'est le souvenir « du temps passé avec sa famille » (53 %) plus que celui d'avoir découvert de nouveaux territoires (34 %) ou de nouvelles activités (28 %) (Les Français et les vacances, Sondage Ifop pour l'Unat et la Fondation Jean-Jaurès, juillet 2019).

LE MUR DES NON PARTANTS

Des années 50 aux années 90, la France a connu 30 ans de démocratisation de l'accès aux vacances. Depuis le milieu des années 90, le taux de départ estival n'a quasiment plus bougé. En effet, quelles que soient les années et les enquêtes et alors même que le nombre de jours définissant les « vacances » a été réduit, près de 40 % des Français ne partent pas en vacances l'été. Plus préoccupant encore, d'après une étude du CREDOC de 2024, 38 % de l'ensemble des 5-19 ans ne sont pas partis du tout en 2023, soit environ 4,8 millions d'enfants. Certains enfants de Marseille n'ont jamais vu la mer. « Partir en vacances », cela peut signifier cela : accéder à la mer, jouer sur la plage, devant l'horizon, pendant quelques jours. En 2014, dans le cadre d'une étude « conditions de vie et aspirations », le Crédoc a mesuré dans le cadre d'une étude « conditions de vie et aspirations » que les personnes qui partent souvent en vacances se sentent majoritairement « très heureuses » (70 %) tandis que celles qui partent « rarement heureuses » en vacances se sentent rarement heureuses (20 %). Alors que la santé mentale devient un enjeu de société, ce constat interroge en termes de « bien-être » de la population : faut-il poursuivre les financements en faveur des transports et destinations prisés par ceux qui partent déjà souvent ou bien faut-il investir dans l'accès aux vacances pour toutes et tous ?

SANS VACANCES, PAS DE TOURISME

Il y a des vacances sans tourisme, mais pas de tourisme sans vacances. Sans congés, pas de mobilités de loisirs, de consommation de transports, d'hébergements, de monuments visités, pas de souvenirs, ou de statut social. Sans vacancier, pas d'activité touristique. Il est donc troublant de constater que les pouvoirs publics s'appuient sur des « données touristiques » qui d'une part, ignorent les pratiques de vacances, de temps libre et de loisirs et, d'autre part, masquent la plupart des mobilités - estudiantine, de travail, de santé, etc. Près de 80 % des Français partent en vacances en France, pour moitié dans des hébergements dits « non marchands ». Les vacanciers ne sont pas des touristes, ils sont bien plus nombreux ! Ce n'est sans doute pas la vocation de l'industrie de compter ceux qui ne consomment pas les produits de transport international ou d'hébergement marchand, mais cela pourrait/devrait être celle des pouvoirs publics. Est-ce que l'on cherche à comprendre les pratiques et les motivations culturelles en se fiant uniquement aux statistiques touristiques ? Les vacanciers sont des touristes comme le sont les visiteurs du Louvre, ou les cardiologues en

« L'ASPIRATION AUX VACANCES S'INSCRIT DANS LA PROBLÉMATIQUE PLUS GLOBALE DE L'ACCÈS AUX LOISIRS POUR LE PLUS GRAND NOMBRE »

congrès porte de Versailles : les données touristiques ne nous disent rien de leurs motivations, de leurs aspirations. Plutôt que d'être envisagée en termes de « panier moyen » ou de « surtourisme », les vacances ne devraient-elles pas être perçues comme un droit culturels (article 103 de la loi NOTRe de 2015), c'est-à-dire la reconnaissance à chacune et chacun de choisir ses références, de prendre soin de ses relations aux autres et au vivant et d'exercer les activités culturelles de son choix ? Les vacances, « cette chose exquise », sont un droit culturel plébiscité. Plutôt que de travailler à les rogner, n'est-il pas temps de prendre au sérieux l'apport culturel, politique et social de ce rite collectif ? Conçues depuis l'hospitalité des territoires et des écosystèmes, les vacances d'été ne constituent-elles pas une histoire sociale et culturelle positive, ancrée dans des pratiques désirées et effectives : la possibilité d'un récit partagé ?

SOURCES
S. Cousin et B. Réau, Sociologie du tourisme. La Découverte, 2016.
J. Dumazedier, Vers une civilisation du loisir ? Paris, Seuil, 1962.
C. Granger, « Cette chose exquise » Naissance des vacances ouvrières, 1900-1914. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 136(4), 2017, 21-41.
P. Périer, Vacances populaires. P.U.R, 2000
S. Pitt, « La vie à l'Université populaire », In Doris Jakubec-Vodoz, Sylvain Pitt ou les avatars de la liberté : une vie à l'aube du xx^e siècle, 1860-1919, Fribourg, Éd. Universitaires, 1979.
J. Viard, F. Potier, J.-D. Urbain, La France du temps libre et des vacances, Éd. de l'Aube, 2002.
Les études du Crédoc : https://www.credoc.fr/publications

VERS UNE MARSEILLE HOSPITALIÈRE !

Selon la légende, la fondation de Marseille est le fruit d'un geste d'hospitalité envers un étranger : venus de la lointaine Phocée, Protis et ses marins accostent sur un rivage peuplé par des tribus celto-ligures.
Plutôt que de chasser les inconnus, le roi Nann les convie au banquet des noces de sa fille. La princesse Gyptis, en offrant une coupe d'eau au marin grec, désigne son futur époux par un geste universel d'accueil : le don de l'eau. En guise de contre-don, Protis proclame l'alliance des Phocéens et de la tribu des Ségobriges et fonde la ville de Massalia.
L'hospitalité est ainsi une pratique ancestrale qui a le pouvoir de transformer l'étranger en hôte, en allié, en ami. En échange, vous serez à votre tour reçus par lui, ses proches et ses descendants. Valeur phare du monde antique partagée par toutes les civilisations, l'hospitalité tisse des liens sociaux forts et durables, conditions de la paix et des échanges.

Voyageurs, travailleurs, exilés ont trouvé au cours des siècles un refuge plus ou moins accueillant à Marseille. Cette histoire a suivi son cours, jusqu'au développement d'une nouvelle attractivité de la ville diffusée par la Capitale européenne de la culture depuis 2013.

Cette politique d'attractivité fait qu'un nombre croissant de personnes séjournent à Marseille pour un temps plus ou moins long. Tous ont en commun le besoin d'être accueillis de manière digne, or tous ne bénéficient pas du même traitement.
Le choix de distinguer l'accueil des touristes, c'est-à-dire ceux qui voyagent sans chercher sur place un travail, de l'assistance ou une résidence, pose un certain nombre de questions en termes de justice sociale. Localement, cette politique est aussi source de préoccupations foncières, professionnelles, sanitaires et écologiques, qui ne peuvent pas rester sans réponse.

Les stratégies d'un tourisme quatre saisons, de redirection des flux, de quotas, de montée en gamme et de labellisation durable ont déjà montré leurs limites dans d'autres destinations, voire leurs effets contre-productifs. Devenue « hospitality », c'est-à-dire commercialisation de la relation entre les hôtes, l'hospitalité doit être repensée en conformité avec les défis écologiques, la vitalité de l'économie locale, et dans le respect de la santé et du cadre de vie des marseillais comme de toutes les personnes de passage.

Les travaux de notre collectif dessinent déjà un ensemble de politiques locales qui pourraient être mises en place afin d'améliorer l'hospitalité globale de la ville. Loin d'une vision idéaliste, notre travail s'appuie sur des constats concrets et chiffrés. « Mesurer pour mieux agir » est la devise de l'observatoire de l'office de tourisme. Nous proposons à la ville de Marseille d'élargir sa focale, pour agir différemment et être les pionniers d'une ville hospitalière pour toutes et tous, comme fer de lance de sa prospérité.

Marseille HospitalitéS

Pour en savoir plus sur
Marseille HospitalitéS,
flashez ce QR Code :

Merci !

Ce hors-série de la revue L'Écho touristique a été réalisé sur une proposition du collectif Marseille HospitalitéS. C'est le fruit d'un travail collaboratif sur les enjeux d'hospitalité dans la ville avec un focus sur Marseille où ont été réalisées des premières enquêtes sur les hospitalités en 2024 et 2025.

Merci à toutes les personnes, les organisations, les universitaires, les professionnel·les, les élu·es et les administrations qui permettent que ces enquêtes sur les hospitalités marseillaises soient possibles.

Merci aux auteurs et autrices des textes, dessins et images qui racontent ces enquêtes marseillaises dans ce hors-série : Carine Delanoë-Vieux, Jeanne Chiche, Gilles Caire, Romain Morizot, Samanta Berardo, Marielle Agboton et Didier Buiret.

Merci à Saskia Cousin et Prosper Wanner pour leurs images et tribunes publiées dans L'Écho touristique de juin 2022 à juin 2025 ainsi qu'à Linda Lainé pour son édito spécial.

Merci à l'équipe de L'Écho touristique pour l'engagement à nos côtés et tout le travail d'édition et de maquettage.

Merci à l'imprimeur de ce numéro pour l'impression réalisée sur papier recyclé.

Ce hors-série a été imprimé grâce à un financement participatif lancé en mai 2025 par le collectif Marseille HospitalitéS et porté par Alternatiba Marseille. Merci aux personnes et organisations qui ont répondu à cet appel : Valentin Robert, Daniele Ducellier, Claire Chamarat, Romain Morizot, Prosper Wanner, Claire Aussilloux, Jeanne Chiche, Charlotte Duchemin, Céline Gruyer, Charlotte Noblet, Marie Prost Coletta, Alain Lanteri Minet, Bruno Gelsomino, Fatima Haddou, Georges Kammerlocher, Samanta Berardo, la SCIC Hôtel du Nord, Les Ateliers Icare, Le Bureau des Guides du GR 2013, Mémoire à lire Territoire à l'écoute, la coopérative Les oiseaux de passage, Alternatiba et à celles et ceux qui ont contribué après la clôture du numéro.

C'est grâce à toutes ces contributions que cet hors-série a pu voir le jour.

https://www.marseille-hospitalites.fr